

Etude de marché sur la filière bois en Occitanie : analyse préparatoire au Programme Régional Forêt Bois et aux assises de la forêt et du bois



Alcimed

21 Novembre 2017

Table des matières

Contexte, objectifs, méthodologie	4
1. Contexte de l'étude	4
2. Objectifs.....	6
3. Méthodologie et moyens	7
3.1 Méthodologie	7
3.2 Moyens.....	10
4. Livrables.....	12
Phase 1 : Analyse des débouchés de la filière bois au niveau national	13
1. Segmentation	13
2. Analyse des débouchés au national	14
Phase 2 : Analyse des ressources disponibles en région Occitanie	17
1. Analyse de la ressource forestière régionale	17
2. Analyse des capacités de transformation de la 1ère transformation	24
3. Synthèse	27
Phase 3 : Identification des voies de valorisation pertinentes pour les ressources régionales 28	
1. Identification des débouchés présentant du potentiel pour la filière bois en Occitanie.....	28
2. Analyse des débouchés à plus fort potentiel pour la région.....	29
3.1 Focus sur la palette.....	30
3.2 Focus sur la charpente et l'ossature.....	33
3. Synthèse	38
Phase 4 : Synthèse, recommandation et pistes d'actions	39
1. Synthèse	39
2. Recommandation	39
3. Pistes d'actions	40
4. Prochaines étapes	41
Annexes	42
1. Annexe 1 : analyse de l'attractivité et l'accessibilité des débouchés non prioritaires.....	42
2. Annexe 2 : Détails sur l'analyse des débouchés en région et leur potentiel de développement à 5 ans	55
2.1 La palette.....	55
2.2 Emballages légers et industriels	56
2.3 Le bois énergie.....	57
2.4 Le papier d'emballage / papier hygiène.....	58

1. Contexte de l'étude

☞ **Malgré des ressources abondantes et son potentiel environnemental, social et économique, la filière forêt bois française est déficitaire et souffre d'un manque de valorisation.**

La forêt française occupe 30% du territoire français et enregistre paradoxalement un déficit depuis plusieurs années, à hauteur de **5,9 milliards d'euros** en 2016. Ce déficit s'explique par un **manque de valorisation des ressources** et des produits de la filière bois en exportant des grumes et du bois brut et en important des produits à valeur ajoutée.

La gestion des ressources de la filière et la compétitivité des industries françaises jouent aujourd'hui un rôle primordial dans **l'amélioration de cette balance commerciale** et dans le développement de la filière aujourd'hui qualifiée de « filière d'avenir ».

La filière forêt-bois française doit aujourd'hui **relever 3 enjeux majeurs** :

- **L'environnement** : la gestion durable de la forêt contribue favorablement à la lutte contre le changement climatique, à la biodiversité, à la protection de l'environnement. Elle est une ressource clé dans l'atteinte des objectifs de production d'énergie renouvelable dans le cadre de la transition énergétique.
- Le **social** : la filière forêt-bois contribue à l'aménagement du territoire en regroupant 60 000 entreprises et en générant 440 000 emplois directs et indirects, et le plus souvent non délocalisables.
- **L'économie** : disposant d'une ressource sous-utilisée et de forts savoir-faire, la filière a un fort potentiel de création d'emplois et de valeur ajoutée permettant d'aboutir à un rééquilibrage du commerce extérieur à long terme, rendu possible par une meilleure mobilisation de la ressource, raisonnée et multifonctionnelle et par son renouvellement.

Si les voies de valorisation du bois sont très nombreuses, un des points d'attention à avoir en tête sur la filière est la tension possible sur la ressource si celle-ci est utilisée de façon non hiérarchisée. Des recommandations dans plusieurs rapports ont été formulées, notamment dans le rapport de Jean-Yves Caultet : « A chaque étape du cycle de la production, il est impératif de privilégier l'usage qui utilise le mieux la structure du bois : en premier usage, le bois massif, ensuite, le bois déchiqueté et reconstitué, et enfin le bois énergie. »

☞ **Pour développer le potentiel de la filière, le Programme National de la Forêt et du Bois donne des orientations nationales qui sont à décliner en région.**

Pour relever ces défis, le **Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB)** fixe les **orientations de la politique forestière** pour la période 2016-2026. Il s'articule en 4 objectifs :

- **Créer de la valeur en France**, en mobilisant durablement la ressource avec pour répercussion d'augmenter les volumes de bois mobilisés, et particulièrement en Occitanie (augmentation de 1,3Mm³)
- **Répondre aux attentes** des citoyens et s'intégrer aux projets de territoires

- Conjuguer atténuation et adaptation des forêts au **changement climatique**
- **Développer des synergies** entre forêt et industrie.

Le code forestier (art L122-1) prévoit que « dans un délai de deux ans suivant l'édition du programme national de la forêt et du bois (PNFB), un programme régional de la forêt et du bois adapte à chaque région, les orientations et les objectifs du Programme National de la Forêt et du Bois ».

Tandis que le PNFB contient un certain nombre d'orientations et objectifs, à approfondir le cas échéant en région, le **code forestier définit ainsi les grandes lignes du contenu du programme régional (PRFB)**.

➤ **L'Occitanie entame les réflexions nécessaires à l'élaboration du Programme Régional de la Forêt et du Bois.**

Les **acteurs locaux** ont un **rôle clé à jouer dans la déclinaison territorialisée** de la politique nationale de par leur maîtrise des caractéristiques de la ressource, du contexte économique et des problématiques spécifiques à leur région, tant au niveau sylvicole qu'industriel.

La région **Occitanie** bénéficie d'une place forte avec un positionnement de **deuxième région forestière de France** en termes de surface et elle est la **cinquième région en termes de volume de bois récolté et de production de sciage** mais il est fort de constater que la ressource est sous-mobilisée et peu valorisée.

La région Occitanie doit aujourd'hui élaborer son PRFB et le SGAR, la DRAAF et la DIRECCTE souhaitent être alimentés dans les réflexions, lors des assises de la forêt et du bois, organisées le 12 septembre 2017, et pour élaborer le PRFB en concertation avec les acteurs clefs de la filière.

➤ **L'intervention d'Alcimed a pour objectif d'alimenter les réflexions du contrat de filière et du Plan Régional de la Forêt et du Bois.**

Alcimed intervient donc au préalable de deux grands documents structurant la filière : le contrat de filière¹ et le Plan Régional de la Forêt et du Bois pour permettre d'alimenter les réflexions des groupes de travail à venir (Figure 1).

¹ Document stratégique correspondant au volet économique du PRFB et visant à mettre en place la gouvernance et l'élaboration de la filière, structurer le segment industriel et entrepreneurial, promouvoir et développer les emplois, adapter l'offre et sécuriser les approvisionnements

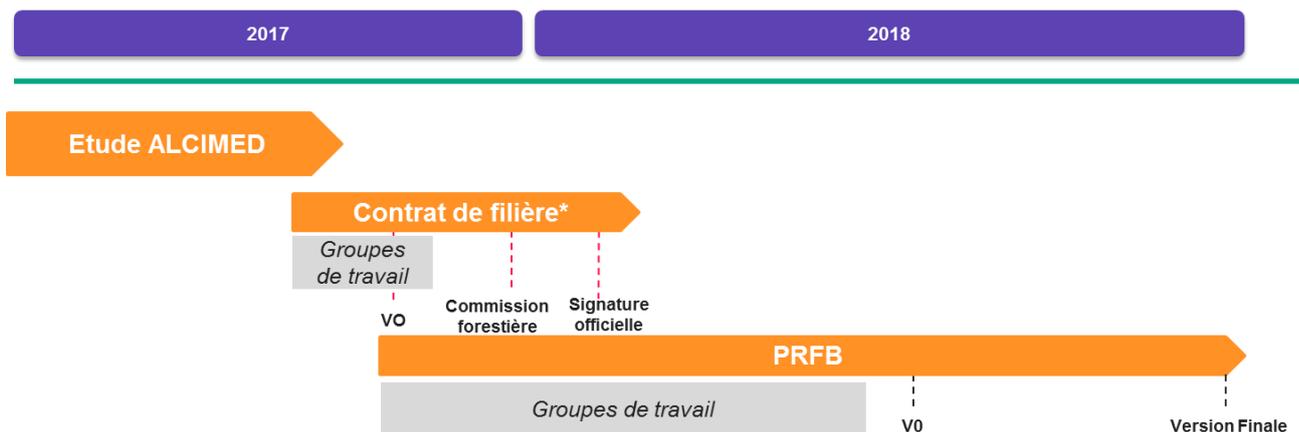


Figure 1 : Calendrier des échéances pour la structuration de la filière forêt bois en Occitanie

2. Objectifs

➔ Le SGAR, la DRAAF et la DIRECCTE de la région Occitanie souhaitent disposer d'une analyse du potentiel économique de la filière forêt-bois en Occitanie et des moyens de la développer.

Le SGAR, la DRAAF et la DIRECCTE souhaitent disposer d'une analyse des débouchés porteurs, des ressources et des capacités régionales afin de définir les pistes de développement de la filière (Figure 2).



Figure 2 : Objectifs du SGAR, de la DRAAF et de la DIRECCTE de la région Occitanie

➔ Alcimed a pour objectif d'accompagner les représentants de l'Etat en réalisant une étude des débouchés au niveau français et régional et pour identifier les débouchés pertinents à développer en région.

Dans ce contexte, l'objectif de la mission menée par Alcimed est d'accompagner le SGAR, la DRAAF et la DIRECCTE Occitanie dans leurs réflexions en :

- Réalisant une étude des débouchés au niveau français et régional :

- Par l'analyse des débouchés de la filière bois au niveau national en termes de ressources nécessaires, de volumes, de moyens de valorisation, de compétitivité et de contexte réglementaire ...
 - Par l'analyse des ressources disponibles en région Occitanie en termes de ressources utilisées, d'essences privilégiées et de capacités de transformations, d'innovations, et technologiques...
- En identifiant les débouchés pertinents pour les ressources régionales et les leviers pour les développer ;
 - En réalisant un premier chiffrage macro-économique de l'impact de débouchés pertinents en région ;
 - En formulant une recommandation sur le potentiel de développement de la filière en Occitanie et sur des premières pistes d'actions associées.

3. Méthodologie et moyens

3.1 Méthodologie

☞ L'étude s'est articulée en 4 phases de juillet à octobre 2017, jalonnées d'échanges réguliers avec le comité de pilotage.

L'étude est constituée de **4 phases** (Figure 3) et ce document comprend l'ensemble des résultats.

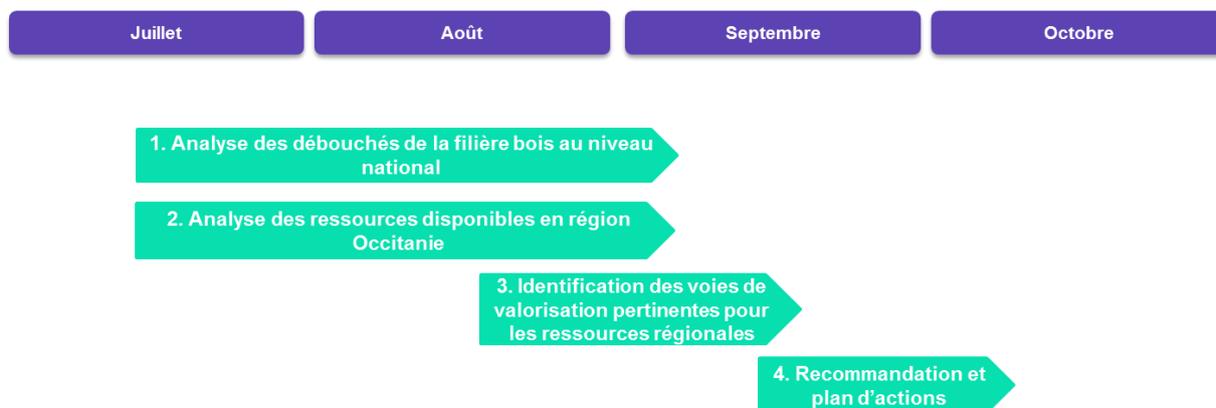


Figure 3 : Démarche méthodologique générale

L'analyse croisée de la dynamique des débouchés au niveau national en phase 1, et des ressources régionales en phase 2, a permis de sélectionner et d'analyser le potentiel de développement des débouchés prioritaires (phase 3) en termes de chiffre d'affaires, de génération d'emplois et de mobilisation de ressources locales.

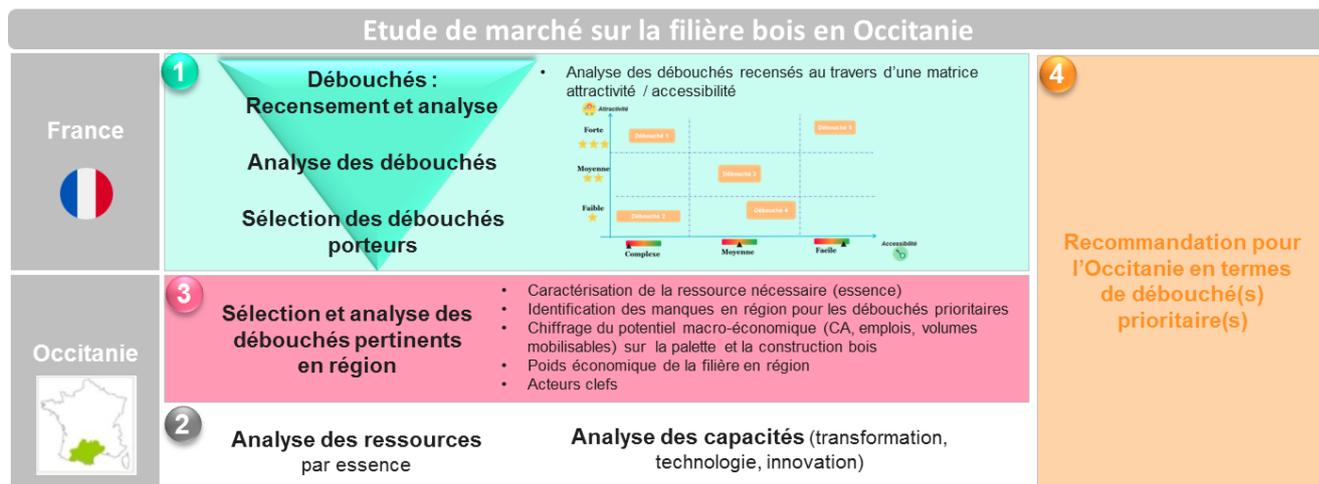


Figure 4 : Démarche méthodologique de l'étude de marché sur la filière bois en Occitanie

➔ La phase 1 de l'étude repose sur l'analyse et l'évaluation de l'attractivité et de l'accessibilité des débouchés à horizon 5 ans au niveau national et de leur tendance de développement à 10 ans.

L'analyse des débouchés de la filière forêt bois repose sur **4 étapes successives** :

- Le **recensement des débouchés** de la filière bois et établir la **segmentation de la filière**.
- **L'analyse de l'attractivité et de l'accessibilité de chaque débouché** selon des **critères d'évaluation** (Figure 5).

Critères d'évaluation des débouchés	
Attractivité à 5 ans	Accessibilité à 5 ans
<i>Capacité du débouché à générer du revenu</i>	<i>Facilité d'entrée sur le marché</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Volume de bois utilisé / CA ✓ Prix de vente ✓ Dynamique : <ul style="list-style-type: none"> • balance commerciale • concurrence internationale • facteurs d'évolution • facteurs de compétitivité • évolutions attendues ✓ Niveau de soutien politique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Essences spécifiques ✓ Caractéristiques de la ressource ✓ Origine des approvisionnements ; niveau de concurrence géographique ✓ Niveau de concurrence potentielle des autres débouchés ✓ Niveau de maturité ✓ Contraintes réglementaires

Figure 5 : Critères d'évaluation de l'attractivité et de l'accessibilité des débouchés

- **L'identification des débouchés les plus attractifs et accessibles à partir de leur positionnement sur une matrice** (Figure 6). Cette matrice permet d'évaluer les critères attractivité / accessibilité suivant 3 niveaux : faible, moyenne, forte. Un débouché est jugé fortement attractif s'il est capable de générer du revenu à 5 ans. Un débouché est jugé facilement accessible si la ressource est disponible et approvisionnable aisément en région et que le marché est simple à pénétrer d'un point de vue de la pression concurrentielle et des contraintes réglementaires.

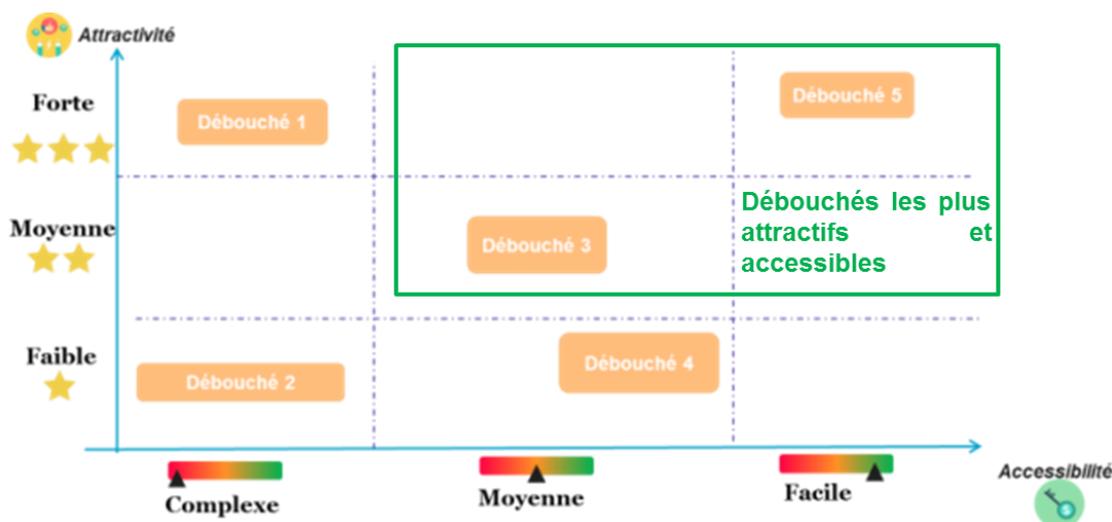


Figure 6 : Matrice d'analyse attractivité / accessibilité des débouchés

- Les **tendances à 10 ans** ont également été analysées afin d'évaluer les perspectives de croissance.

⇒ La phase 2 concerne la réalisation du diagnostic des ressources et des capacités de transformation régionales permettant d'identifier les caractéristiques forestières de la région.

Le diagnostic des ressources mobilisables en Occitanie est réalisé en **2 étapes** :

- **L'analyse et la caractérisation des ressources disponibles en région** selon :
 - La typologie des ressources : brutes, recyclées, déchets, coproduits
 - Les volumes disponibles
 - Les labels existants
 - Les débouchés existants, les chiffres d'affaires, les besoins logistiques
- **L'analyse des capacités de transformation** en identifiant le niveau d'équipements, les outils spécifiques nécessaires, la rentabilité.

⇒ La phase 3 a permis de sélectionner et d'approfondir l'analyse des débouchés les plus pertinents en région et d'évaluer leur potentiel de développement.

L'analyse croisée des 2 phases précédentes a permis de **sélectionner les débouchés les plus pertinents pour la région et d'approfondir leur analyse** en :

- **Déterminant les forces et les capacités manquantes** en région en termes de compétences, d'acteurs en présence, de capacités de transformation, d'innovation, d'organisations logistiques et de mutations d'entreprises...
- **Analysant le potentiel de développement** de chaque débouché suivant leur capacité à générer du **chiffre d'affaires**, à créer des **emplois** et à mobiliser un volume important de **ressources locales** à horizon 5 ans.
- **Réalisant un premier chiffrage de l'impact macro-économique** à horizon 5 ans en termes de chiffre d'affaire, d'emplois et de volume de ressource à mobiliser, des 2 débouchés à plus fort potentiel de développement, sélectionnés en accord avec le comité de pilotage.

- La phase 4 a enfin eu pour objectif de synthétiser l'ensemble des résultats obtenus, de formuler une recommandation et des premières pistes d'actions pour développer le potentiel de la filière en région.

L'objectif de la dernière phase a été de faire une **synthèse des trois précédentes phases et de formuler une recommandation** en termes de débouchés prioritaires pour développer le potentiel de la filière forêt-bois en Occitanie **et des proposer des premières pistes d'actions**.

3.2 Moyens

- L'étude repose sur une analyse bibliographique, 15 entretiens téléphoniques, 2 sessions de travail, la participation aux 1ères Assises régionales de la forêt et du bois et des Comités d'Expertise Interne Alcimed.

Pour établir cette analyse, une **analyse bibliographique et technico-économique** a été menée, en s'appuyant sur l'ensemble des documents fournis par les membres du comité de pilotage, les études et les publications des principaux acteurs de la filière (Figure 7).

Principales références bibliographiques utilisées

- Agreste, « Récolte de bois et production de sciage en 2015 »
- IGN, « Kit de données IGN pour accompagner la DRAAF MP-LR dans l'élaboration du PRFB », 2016
- PIPAME, « Marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolutions à échéance 2020 », 2012
- IGN, « La forêt en chiffres et en cartes », 2016
- MP Bois, Arfobois, « Chiffres clés de la filière forêt bois en Occitanie », 2016
- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, « Plan National de la forêt et du bois 2016-2026, » 2017
- DRAAF, « Commission Régionale forêt Bois, Occitanie », 2017
- DIRECCTE, « Réalisation d'une étude permettant de mettre en évidence les forces et faiblesses des scieries en Midi-Pyrénées », 2014
- Midi-Pyrénées Bois, « Résultat et analyse de l'enquête scieries Midi-Pyrénées Bois », 2016
- IGN, FCBA, ADEME, « Disponibilités forestières pour l'énergie et les matériaux à horizon 2035 », 2016
- FCBA, INRA, CNPF, Caisse des dépôts, AllEnvi « Plan Recherche & innovation 2025 », 2016
- Midi-Pyrénées Bois, « Enquête auprès des entreprises utilisatrices de bois », 2016
- GraphAgri Bois – Un portrait détaillé de la forêt française et des industries du bois, édition 2013 : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/graphagri/article/graph-agri-bois>
- Contrat de filière du CSF-Bois, décembre 2014
- Les échos « le marché français de la maison en bois »
- JY Caullet, « Bois et Forêts de France : nouveaux défis »
- <http://www.ufme.fr/renover-vos-menuiseries/une-renovation-pour-4-benefices> : cartographie des fabricants de menuiseries extérieures
- Cartographie des fabricants de charpente industrielle : <http://www.charpente-industrielle.com/documents/SCIBO2015.pdf>
- Cartographie des constructeurs bois : <http://afcobois.fr/annuaire/constructeurs-afcobois/?region=17>
- UNIFA, « Un renouveau pour l'UNIFA, rapport d'activité UNIFA », 2015
- COPACEL, « Bilan 2016 et perspectives 2017 de l'industrie papetière française », Dossier de presse, 22/03/2017
- Ministère de l'économie, des Finances et de l'Industrie, --DGCIS, « Etude d'évaluation du différentiel de compétitivité entre les industries graphiques françaises et leurs concurrents européens. », 2011
- FNB, « Synthèse industries européennes du parquet », 2015
- SYPAL, « Etude structurelle, Palettes et caisse-palettes bois », 2013
- IFN, « La forêt française, les résultats pour la région Midi-Pyrénées », 2010
- Agreste, « Une région au premier plan, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées », 2015
- Académie de l'Agriculture de France, « La forêt et le bois en 100 questions », fiche emballage, 2014
- France bois forêt, « Chiffres clés du bois énergie en France »,
- ADEME, « Etat de l'art sur la production de molécules chimiques issues du bois en France », 2015
- COPACEL, rapport annuel 2016
- Agreste, « Mémento de la statistique agricole, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées », 2016
- Agreste, « Nombre d'entreprises d'exploitations forestières et de scieries par région en 2015 »
- Agreste, « Production de sciages, bois sous rails et merrains en France métropolitaine de 2005 à 2016 »
- IGN, « La production annuelle en volume », 2014
- FCBA, « Vision d'ensemble, rapport annuel 2016 »
- FCBA, « Mémento 2016 »
- CODIFAB, « Enquête nationale de la construction bois, activités 2014 »
- Glossaire international.com, « l'emballage un marché mondial qui se porte bien »
- FNAEM Chiffres clés de l'ameublement, <http://www.fnaem.fr/presentation.cfm>

Figure 7 : Principales références bibliographiques utilisées

Cette analyse bibliographique a été complétée par **15 entretiens téléphoniques** réalisés avec des leaders d'opinion de la filière bois à l'échelle nationale et régionale (Figure 8).



Figure 8 : Entretiens téléphoniques réalisés

Deux sessions de travail ont été organisées avec le comité de pilotage **au cours de la phase 3** pour identifier les débouchés prioritaires et mesurer leurs capacités manquantes et leurs impacts en termes de chiffre d'affaires, d'emplois générés et de volumes supplémentaires mobilisables :

- Une première session de travail a permis d'analyser les forces et les manques en région pour développer les débouchés les plus accessibles et attractifs.
- Une seconde session de travail a permis de faire une première estimation du potentiel de développement à 5 ans en termes de chiffre d'affaires, d'emplois et de volumes de bois mobilisables de la palette et de la charpente / ossature bois, débouchés porteurs sélectionnés en accord avec le comité de pilotage.

L'analyse a été **challengeée au travers de 2 Comités d'Expertise Interne** avec des consultants d'Alcimed disposant d'une expertise sur la filière bois.

Nos **participations aux 1^{ères} assises régionales de la filière forêt-bois (12 septembre 2017) et au premier groupe de travail du contrat de filière (16 octobre 2017)** ont permis de conforter l'analyse grâce aux échanges avec les professionnels de la filière.

4. Livrables

↻ L'étude a donné lieu à 5 livrables.

Cinq livrables ont été restitués au cours de l'étude pour présenter les résultats :

- Une présentation PowerPoint présentant la synthèse des 2 premières phases
- Une présentation Powerpoint à l'issue de la phase 3, présentant la synthèse des 2 sessions de travail
- Une présentation PowerPoint synthétisant les principaux résultats de l'étude et présentant la recommandation et les premières pistes d'action,
- Un support Powerpoint présenté aux assises du bois,
- Un rapport Word reprenant l'ensemble des résultats de l'étude (objet de ce document).

1. Segmentation

☞ La filière bois se décompose en 7 familles regroupant 22 débouchés.

7 familles de 22 débouchés composent la filière bois (segmentation de la filière bois en Figure 9) :

- La famille de l'**emballage** regroupant les débouchés **palette, tonnellerie, bouchon de liège, emballages industriels et emballages légers,**
- La famille de la **construction bois** constituée des produits de **charpente et ossature, les parquets et lambris et la menuiserie,**
- La famille de l'**ameublement** pour les meubles de cuisine, de salle de bain, les meubles meublants ou les bureaux et tables,
- Les **cercueils,**
- Les débouchés du **papier / carton** avec l'**emballage papier, le papier hygiène et le papier à usage graphique,**
- Les **produits de chimie du bois,** notamment les **molécules et matériaux biosourcés et les biocarburants,**
- Et enfin les débouchés du **bois énergie** sous forme de **bois bûche, de granulés et plaquettes et de biogaz.**

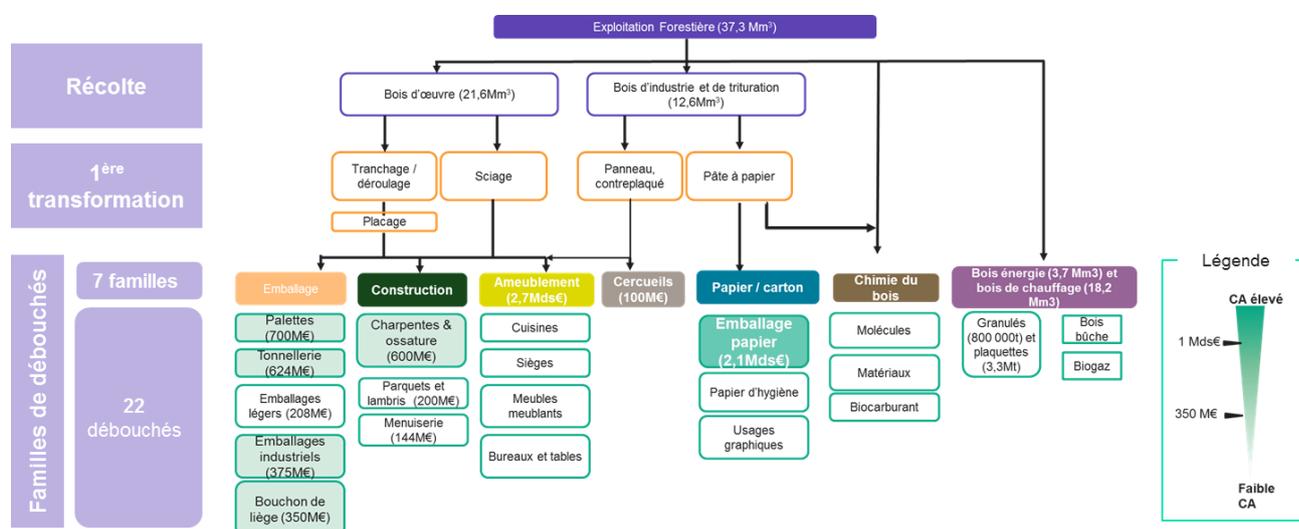


Figure 9 : Segmentation de la filière forêt bois²

² Sources : France Forêt Bois, FCBA, PIPAME, expertise COPIL, expertise Alcimed

2. Analyse des débouchés au national

☞ 11 débouchés sont les plus attractifs et accessibles au niveau national à horizon 5 ans : les débouchés de l’emballage et du papier / carton, la charpente et l’ossature bois, le cercueil, ainsi que le bois énergie.

11 débouchés présentent la meilleure attractivité et accessibilité (Figure 10). Le détail de toutes les évaluations est présenté en Annexe 1 (les critères d’évaluation utilisés sont consultables en page 8).

Ces évaluations reposent sur une analyse du marché. Il peut toutefois y avoir des entreprises performantes sur des débouchés jugés peu attractifs ou peu accessibles.

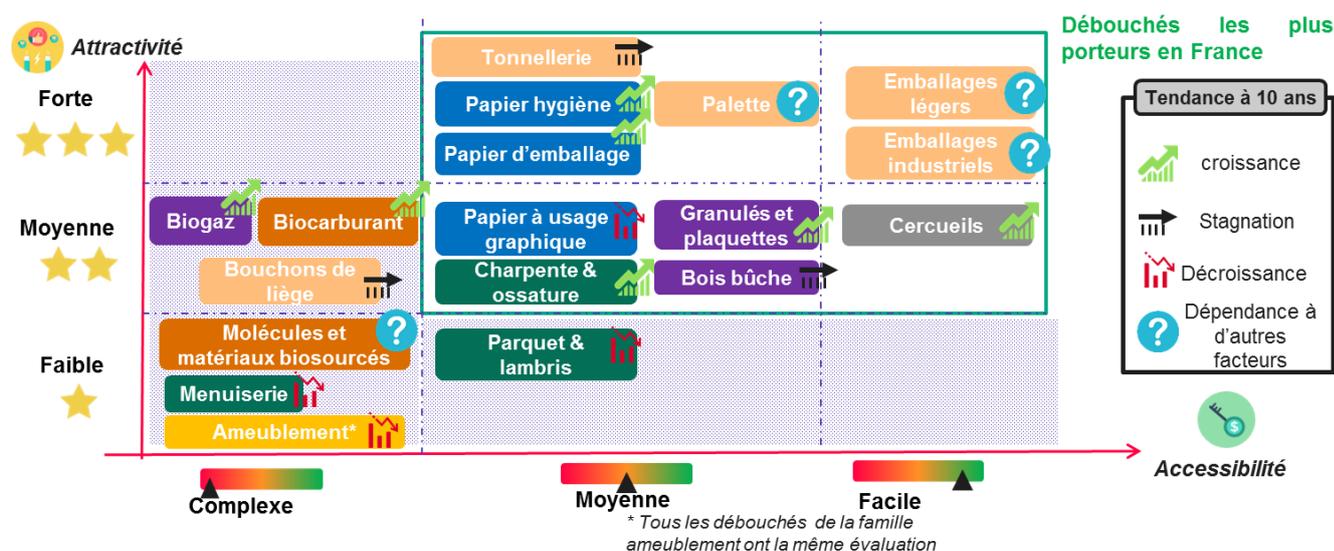


Figure 10 : Matrice de synthèse de l'analyse des débouchés à horizon 5 ans et tendance à 10 ans

Concernant les 7 débouchés à faible attractivité et ou accessibilité :

- Les débouchés de l’ameublement, la menuiserie et les parquets / lambris sont **peu attractifs** car le marché est en régression à cause de la forte concurrence étrangère, au manque de compétitivité des industries françaises et au manque d’innovations produits. Ces débouchés sont également **peu accessibles** car ils subissent une forte concurrence des produits étrangers et des autres matériaux comme l’aluminium, le verre et le béton. Les perspectives à plus long terme ne sont pas favorables.
- Les **biogaz, biocarburants et la chimie** (molécules et matériaux biosourcés) bénéficient de la **volonté publique de soutenir ces débouchés**, considérés comme porteurs, pour les développer. Concernant la chimie, les **perspectives à plus long terme** dépendent des résultats de recherche, souvent menée par les industriels de la chimie, **attendus d’ici 5 ans**. Les perspectives sont plus favorables si ces molécules proviennent de la valorisation de coproduits d’activité papetière plutôt que par la création d’une structure indépendante, c’est pourquoi elles sont prises en compte dans l’analyse du papier / carton. Concernant les **biogaz et biocarburants**, malgré le développement de savoir-faire pour la production de ces bioénergies, **les marchés applicatifs ne sont pas développés par manque de rentabilité**.

- Le **bouchon de liège** est un débouché de **niche**, qui, même s'il se porte bien, avec un **chiffre d'affaires de 700M€**, doit faire face à la **concurrence du Portugal** (60% des parts de marché), ce qui pénalise son accessibilité. Il ne représente donc **pas un levier de croissance significatif** pour la filière.

➔ **Parmi ces 11 débouchés à plus fort potentiel, les perspectives de développement sur le papier à usage graphique sont défavorables en termes d'attractivité et d'accessibilité à moyen et long terme**

Bien que le papier à usage graphique ait une attractivité et une accessibilité moyenne à horizon 5 ans, la tendance depuis plusieurs années est à la décroissance (-4% de demande de 2015 à 2016). En effet, **l'essor du numérique** engendre une **décroissance de l'attractivité**, notamment dans le domaine de la presse. En parallèle, une **limitation dans les capacités de production** a été observée en Europe en 2016, qui devrait perdurer, ce qui limite l'accessibilité à ce débouché³ à long terme. C'est pourquoi, ce **débouché n'est pas prioritaire**.

➔ **... contrairement aux autres débouchés papiers, à la charpente / ossature, aux granulés / plaquettes et aux cercueils qui présentent de bonnes perspectives de croissance.**

Le papier d'hygiène et le papier d'emballage sont des débouchés en croissance depuis 2016 à hauteur de 2%³. La loi sur la transition énergétique bénéficie au papier et aux débouchés de l'emballage car d'ici 2020, les matières premières pétrosourcées seront limitées sur ces secteurs.⁴

Le cercueil est un marché de niche pour lequel les perspectives de croissance sont de 18% d'ici 2025 du fait du vieillissement de la population⁵.

Concernant la charpente et l'ossature, ces débouchés subissent la crise de la construction survenue en 2010. Néanmoins, grâce aux soutiens publics et politiques, les perspectives de croissance sont favorables à plus long terme puisque 4% de croissance sont attendus d'ici 2020⁶.

Le bois énergie sous forme de granulés et de plaquettes est un débouché avec de bonnes perspectives de croissance notamment par la volonté de l'état de produire près de 23% d'énergie renouvelable d'ici 2020, inscrit dans le Grenelle de l'environnement⁴.

³ COPACEL, rapport d'activité 2016

⁴ Ministère du Développement Durable

⁵ Le Point, « L'industrie du cercueil ne connaît pas la crise », 31/10/2012

⁶ ADIVBois

Ainsi, 10 débouchés apparaissent comme les plus attractifs et accessibles au niveau national (Figure 11).

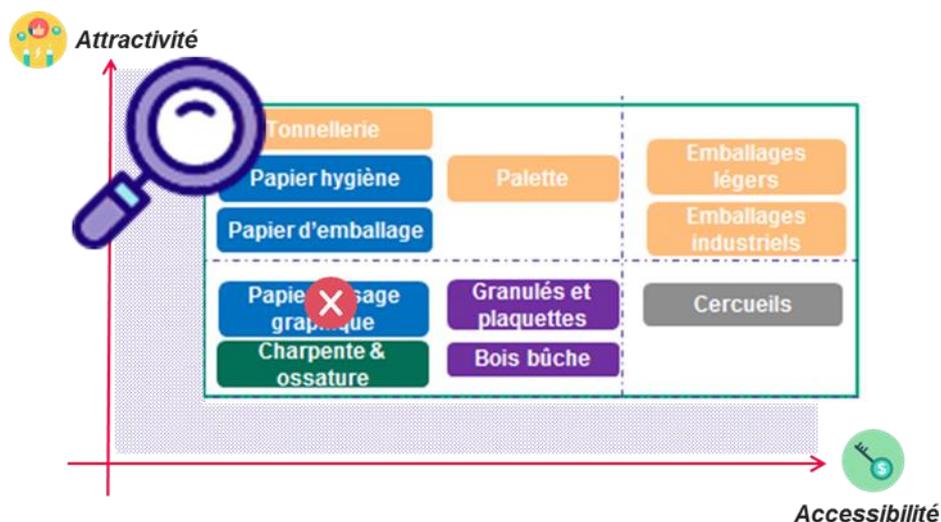


Figure 11 : les 10 débouchés les plus pertinents au niveau national

Synthèse :

- La filière bois est segmentée en 7 familles et comprend 22 débouchés.
- 10 débouchés présentent la meilleure attractivité et accessibilité : les débouchés de l'emballage, du papier / carton excepté le papier à usage graphique, la charpente et l'ossature, le bois énergie et les cercueils.
- Le débouché charpente / ossature présente une attractivité et une accessibilité intermédiaires. Néanmoins, malgré la crise de la construction et la forte concurrence des produits étrangers, il bénéficie d'un chiffre d'affaire élevé (600 M€) et les perspectives de croissance à 10 ans sont favorables.

1. Analyse de la ressource forestière régionale

➤ **Seconde région française en termes de surface forestière, l'Occitanie sous-exploite ses ressources.**

L'Occitanie est la **2^{nde} région française en termes de surface forestière** avec 2 639 000 Ha, soit **36% du territoire régional** et 17% des forêts nationales. Cependant, elle occupe la **5^{ème} place des régions mobilisant le plus de ressources** avec **3,9 Mm³** de bois récolté (**7 % de la récolte nationale⁷**), ce qui correspond à **38% de l'accroissement forestier⁸**. C'est également la **5^{ème} région productrice de sciage** de France avec 448 000 m³ de sciages⁹ (Figure 12).

Région	Surface (en milliers d'hectare)	Volume sur pied (en Mm ³)	Part de récolte commercialisée (en 2014)
Nouvelle-Aquitaine	2 800	378,3	26% (9 918 000m ³)
Grand Est	1 871	383,9	19% (7 233 000m ³)
Auvergne-Rhône-Alpes	2 332	498,0	14% (5 208 000m ³)
Bourgogne Franche-Comté	1 732	363,9	13% (4 814 000m ³)
Occitanie	2 471	313,0	7% (2 763 000m ³)

Figure 12 : Tableau des 5 plus grandes régions de France en termes de surface forestière, de récolte et de volume sur pied⁷

➤ **La ressource régionale est majoritairement feuillue et localisée dans le Massif Central et à proximité de la chaîne pyrénéenne.**

La **ressource sur pied mobilisable** en région est composée de **77 % de feuillus⁷** avec plus de 40 essences différentes, dont 20 % de chênes pubescents, 20% de hêtres et 15 % de châtaigniers⁸. La ressource résineuse est également présente dans une moindre mesure mais avec une large gamme d'essences (27 essences). Les ressources résineuses principales sont le sapin pectiné et le pin sylvestre (Figure 13).

⁷ Memento FCBA 2016

⁸ MPBois et Arfobois « Chiffres clés de la filière forêt bois en Occitanie »

⁹ IGN, inventaire forestier

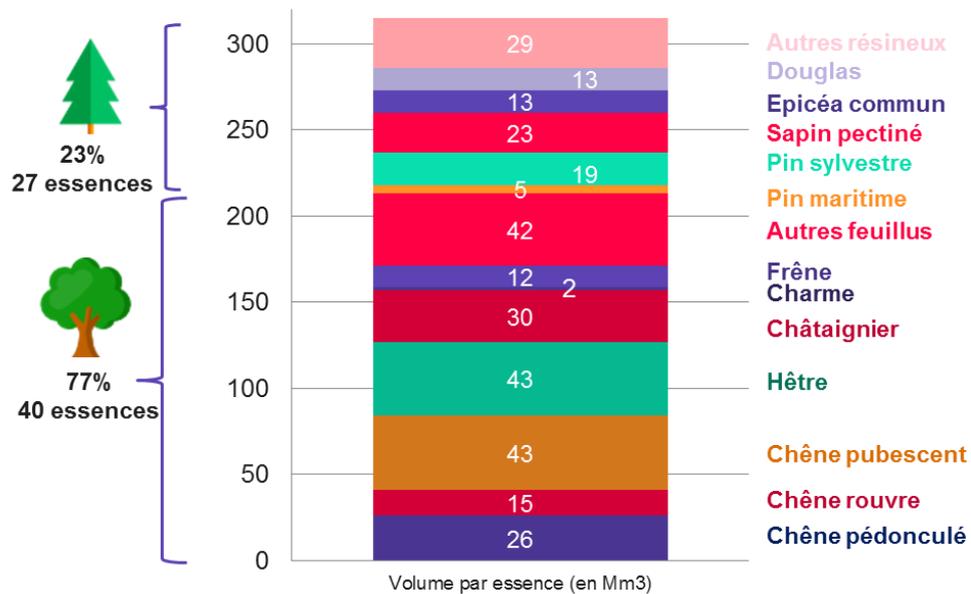


Figure 13 : Volume de bois mobilisable en Occitanie par essence

Les forêts sont majoritairement localisées à proximité du Massif Central et de la chaîne pyrénéenne (Figure 14).

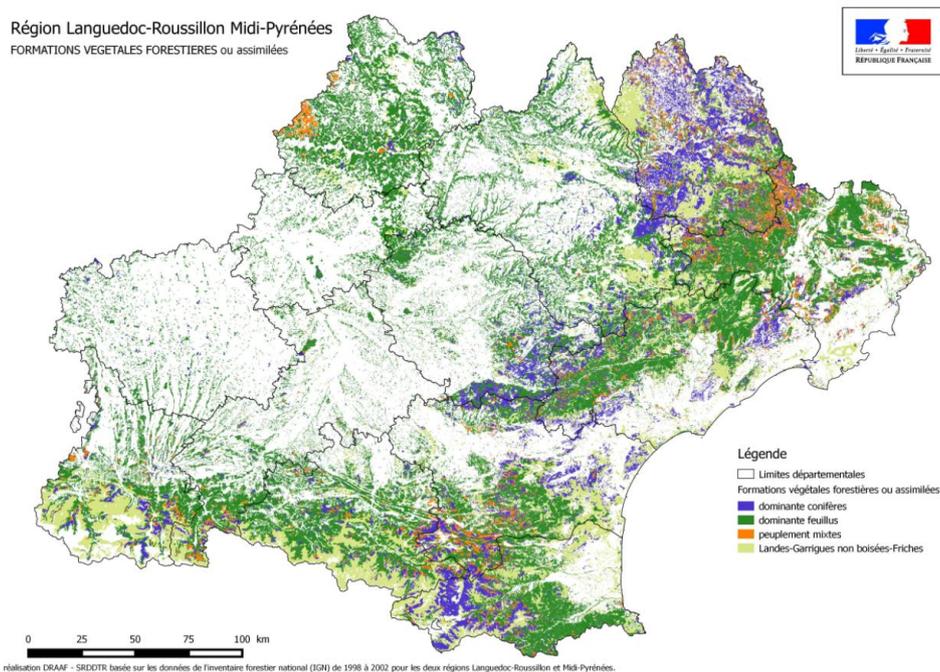


Figure 14 : Répartition des forêts en région Occitanie¹⁰

¹⁰ DRAAF Occitanie

Les essences majoritaires en région ont des problématiques d’approvisionnement, de qualité et nécessitent parfois certains traitements pour être utilisables. La figure 15 répertorie les principales essences, leurs usages, leur localisation et les problématiques rencontrées.

Essences	Usages	Localisation	Problématique
Hêtre / Chêne	Bois bûches, parquet, mérandier, menuiserie, meubles, charpente	Massif Central (Aveyron, Tam...); présence de la plus grosse scierie de feuillus	Chêne pubescent, couleur indésirable et mauvaise qualité
Châtaignier	Parquet - bardage – cercueil-meubles	Massif Central (nord Hérault, Tam, Aveyron, Ariège)	Problème de coulures de tanin en extérieur
Robinier	Recherche d’usages pour le bois d’œuvre en menuiserie, parquet, mobilier d’extérieur	Massif Central	Nouvelle essence aujourd’hui controversée (empêche la pousse des autres essences), pas d’industrialisation
Epicéa	Construction, menuiserie, lambris, parquet	Pyrénées	Manque de nouvelles plantations impliquant des importations
Douglas	Construction, menuiserie	Massif Central	Bois rouge
Sapin pectiné	Menuiserie, lambris, emballage	Pyrénées	Nécessite plus de traitement, de séchage et est plus lourd que l’épicéa
Pin sylvestre	Construction, parquet, ameublement	Toute l’Occitanie	Manque de gestion impliquant des problèmes de diamètre

Figure 15 : Localisation, usages et problématiques sur les essences principales en Occitanie.

➔ **L’objectif fixé d’augmentation de mobilisation est de 1,3 Mm³ de bois par an d’ici 2026 et 3 problématiques sont identifiées pour l’atteindre : l’accessibilité de la ressource, son exploitabilité et l’adéquation essences / demande.**

Suite à l’édition du PNFB en Février 2017, des **objectifs d’augmentation de mobilisation** de la ressource ont été fixés pour **pallier le déficit de la balance commerciale**. Ainsi, la région doit augmenter sa récolte de bois de **1,3 Mm³ par an d’ici 2026**, tout en **gérant durablement la forêt**. Cette augmentation de la mobilisation de bois se répercute différemment sur les 2 anciennes régions et sur le type d’essence pour respecter la composition des forêts et pour valoriser davantage le feuillu :

- 0,97 Mm³ en ex-région Midi-Pyrénées dont 38% de résineux
- 0,38 Mm³ en ex-Languedoc-Roussillon dont 79% de résineux¹¹

Trois problématiques principales sont identifiées pour arriver à mobiliser ce volume supplémentaire :

- L’accessibilité de la ressource
- Son exploitabilité
- L’adéquation entre les essences présentes en région et la demande des industriels locaux et du marché.

➔ **La problématique d’accessibilité des ressources résulte des fortes pentes des terrains, du manque de dessertes et du morcellement du foncier privé.**

Pour arriver à ce niveau de mobilisation, une **problématique majeure est identifiée : l’accessibilité de la ressource**, au travers de **trois défis** à relever (Figure 16).

¹¹ Session de travail du 4/10/17

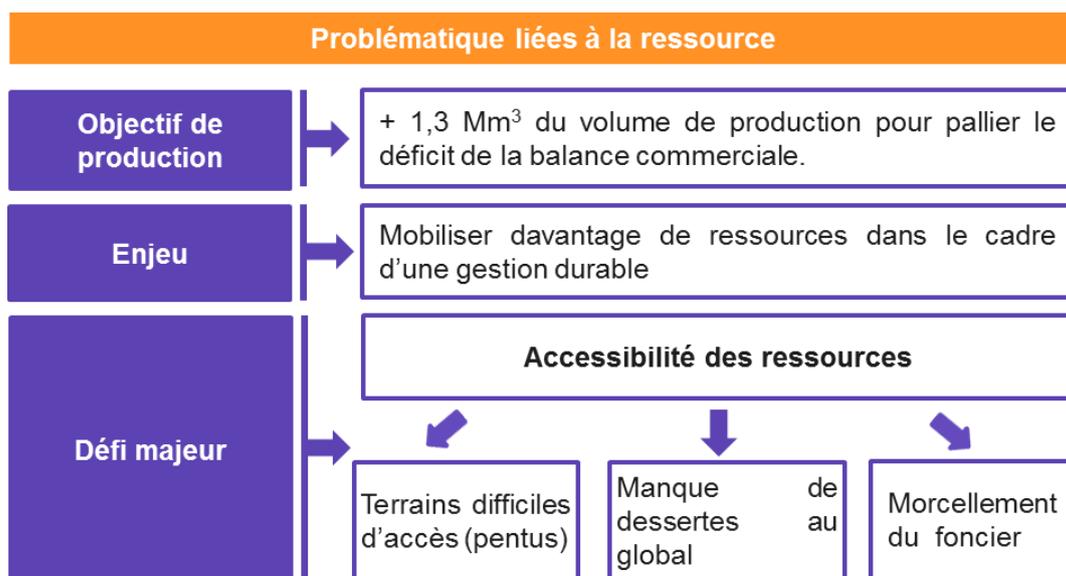


Figure 16 : Problématiques d'accessibilité à la ressource bois

- Une problématique d'ordre **topographique, la mobilisation en terrains pentus** : la ressource étant localisée dans les zones montagneuses (Figure 14), les moyens pour la mobiliser doivent nécessairement être adaptés aux **fortes pentes**.
- Une problématique d'ordre **logistique** : un **manque de dessertes adaptées, voire leur absence** dans certaines zones, pour accéder à la ressource et l'acheminer vers les transformateurs, a été identifiée.
- Une problématique liée au **morcellement du foncier** : **79% de la forêt régionale¹² est privée** et les surfaces sont fortement morcelées, limitant ainsi l'identification des nombreux propriétaires forestiers. En effet, 430 000 propriétaires privés sont aujourd'hui identifiés possédant une surface moyenne de 4,5 Ha¹³.

➔ **De plus, l'exploitabilité de ces ressources est limitée car les diamètres de bois sont de moins en moins adaptés aux capacités de transformation existantes en région.**

Un autre critère à prendre en compte est le **diamètre des bois** disponibles en région car il **conditionne leur exploitabilité. Ainsi les outils de sciage sont adaptés à certains diamètres de bois.** 53% des bois de la région ont des **diamètres moyens** et qui intégreront prochainement la catégorie des gros bois¹⁴. Deux essences sont essentiellement concernées par la grosseur de leur diamètre : le hêtre et le sapin. D'après l'inventaire forestier de l'IGN, **62% de la ressource régionale** est jugée **difficile à exploiter** (Figure 17).

¹² MPBois et Arfobois, « Chiffres clés de la filière forêt-bois en Occitanie »

¹³ CRPF Occitanie

¹⁴ Echange au cours des Assises régionales de la filière forêt bois

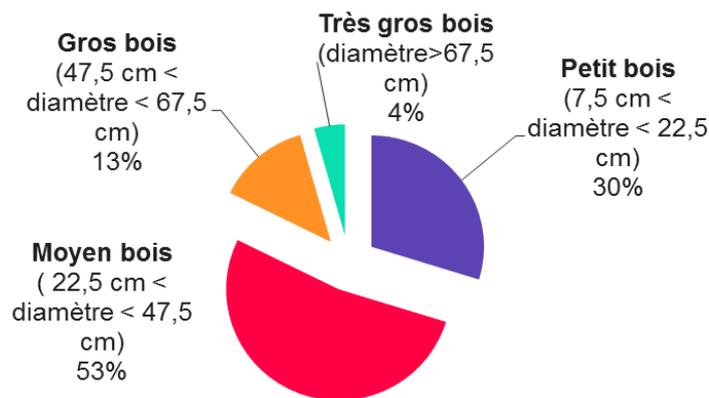


Figure 17 : Volume des bois en Occitanie par classe d'exploitabilité³

Trois causes expliquent cette **tendance au grossissement** des bois :

- Le **manque de gestion et de mobilisation des forêts privées** implique le vieillissement des bois, dans des conditions ne contribuant pas à bonifier la qualité des bois. La surpopulation au sein d'une parcelle sylvicole et son manque d'entretien épuise les ressources du sol et l'ensoleillement, ce qui dégrade la qualité du bois.
- Les **prix de vente de bois** sont trop bas pour qu'un propriétaire décide de couper. Par exemple, pour un douglas du Grand Est, le prix de la grume s'élève à 60€/m³, tandis qu'en Occitanie il est vendu 40€/m³¹⁵.
- Le problème de la **gestion patrimoniale** est également un problème car certains des propriétaires ne savent pas qu'ils possèdent une parcelle de forêt d'une part, et d'autre part, il y a un attachement à l'héritage et une volonté de ne pas modifier sa propriété.

Ainsi les gros diamètres de bois sont donc peu exploitables par **manque de capacités de première transformation adaptées**. Les canters, systèmes permettant de scier les grumes, aujourd'hui utilisés ne sont pas en mesure de scier des bois de diamètre supérieur à 40 cm.

Par ailleurs, **la ressource présente est supérieure à la demande** et le nombre d'invendus de grumes en région pour la forêt public s'élève à 250 000 m³¹⁶.

➔ **Aujourd'hui, en lien avec la forte demande, des tensions sont identifiées sur les résineux, plus mobilisés, et principalement sur l'épicéa et le douglas.**

Bien que la forêt soit majoritairement feuillue, la **demande en essences résineuses est élevée**¹⁸. En effet, en région, la récolte de bois se répartit de la manière suivante :

- 803 000 m³ de feuillus (29% de la récolte régionale) hors peupliers,
- 64 000 m³ de peupliers¹⁷ (2% de la récolte régionale),

¹⁵ Présentation aux Assises par Gilles Barreau et Jérôme Louvet

¹⁶ Entretien Alcimed, ONF

- 1 896 000 m³ de résineux (69% de la récolte régionale).

La demande des industries de 2^{nde} transformation locales se porte à **91% vers les résineux**. L'**épicéa** et le **douglas** sont les essences **les plus recherchées** ; elles correspondent à **74% de la demande locale en ex-Midi-Pyrénées** (Figure 18) et la **tendance est similaire en ex-Languedoc-Roussillon**.

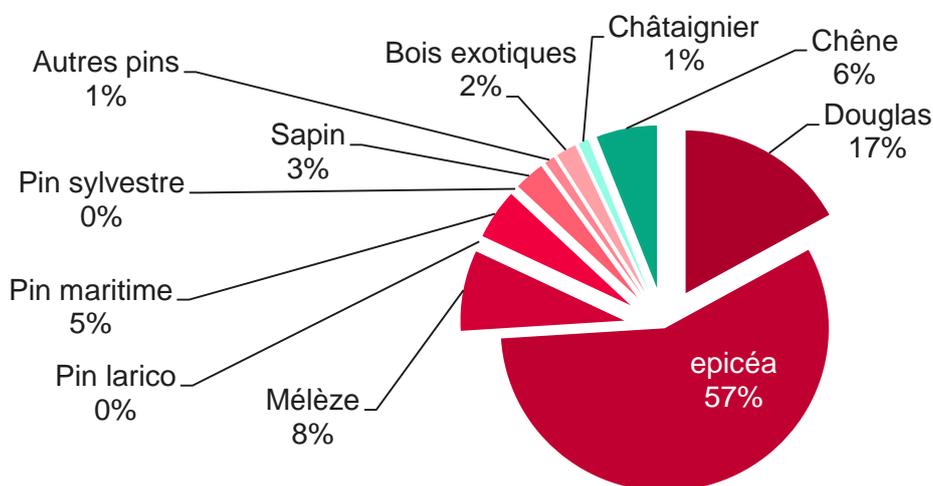


Figure 18 : Volume d'achat en ex-région Midi-Pyrénées¹⁸

Ainsi la demande en résineux est élevée alors qu'elle est peu présente en région, contrairement aux feuillus (Figure 19).

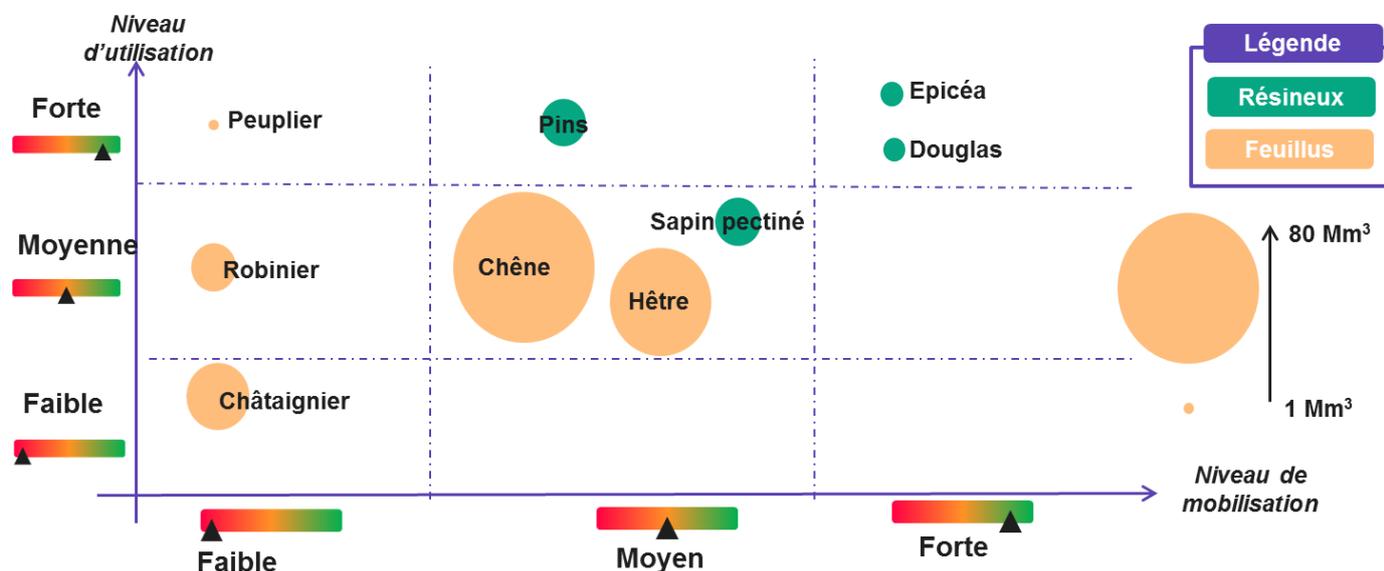


Figure 19 : Matrice niveau d'utilisation de la ressource vs son niveau de mobilisation

Des **risques de tension** ont été identifiés sur **les résineux**, en particulier sur l'**épicéa** et le **douglas**. Ceci s'explique par :

¹⁷ Memento FCBA 2016

¹⁸ MP Bois « Enquête auprès des entreprises utilisatrices de bois », 2016

- La non replantation : le Fond National Forêt qui incitait à la replantation a été arrêté.
- Les **risques sanitaires** (insectes qui s'infiltrent dans le bois et qui empêchent le bois de se développer et donc d'être vendu).
- Sa croissance, plus lente que celle d'autres résineux comme le douglas.

Des **risques de pénurie** ont également été évoqués en région **sur le peuplier**. En effet, l'industrie de l'emballage qui utilise d'importants volumes de peuplier (32% de la récolte nationale pour les emballages légers, 24,7% pour les caisses et palettes¹⁹) a des difficultés pour s'approvisionner malgré les 1,3Mm³ récolté par an²⁰.

Ceci s'explique par :

- Le **manque d'incitations financières** pour générer des plantations de peupliers : depuis le début des années 2000, la réduction des déductions d'impôts pour les propriétaires forestiers a provoqué une décroissance des plantations de peupliers²¹ (chute de 33% de 2000 à 2010¹⁹). Ainsi, pour inciter les forestiers à replanter, la filière a **mis en place une charte**, « Merci le peuplier », où les industriels s'engagent à **financer près de la moitié du prix du plant**²².
- Les **tempêtes à répétition qui ont fortement impacté les cours**²³ en France. La chute des peupliers a impliqué que des peupliers ont été déracinés avant leur maturité et l'offre a été supérieure à la demande. C'est pourquoi les planteurs n'ont plus souhaité replanter cette essence.
- La **concurrence du maïs**²⁴ : le maïs bénéficie d'une aide de la Politique Agricole Commune, c'est pourquoi la terre est davantage exploitée pour cultiver du maïs que pour former des peupleraies.

➔ **Actuellement, la région a une filière de bois de récupération de déchetterie installée mais qui reste à optimiser.**

En France, **400 000 T de bois sont récupérées par an** dans les déchetteries et ces déchets sont **valorisés sous forme de chaleur**²⁵. Pour cela, un investissement de 180M€ a été réalisé pour la collecte, le recyclage et la valorisation des bois de récupération²⁵.

¹⁹ Peupliers de France

²⁰ Technoguide peuplier, France Forêt Bois

²¹ Echanges aux Assises régionales de la filière forêt bois.

²² Charte « Merci le Peuplier »

²³ « Le manque de peupliers menace les boîtes de camembert », le Figaro, 21/05/2014

²⁴ Peuplier de France

²⁵ « Le bois, la première des énergies renouvelables », France Bois Forêt

Les bois récupérés sont distingués en plusieurs catégories, conduisant à une gestion différenciée (Figure 20).

Catégories	Débouchés accessibles	Contraintes
Bois non traités	Energie, panneaux agglomérés	Aucunes
Bois traités de classe B	Energie (chaleur)	Contraintes réglementaires : - Installations classées ICPE ²⁶ - Dossier d'autorisation (coût : 20 000€)

Figure 20 : Catégories de bois récupérées et contraintes associées

- les bois non traités qui peuvent être valorisés énergétiquement ou sous forme de panneaux agglomérés, sans restriction particulière.
- les bois traités dits de classe B peuvent être valorisés sous forme de chaleur qui doit impérativement se faire par l'intermédiaire **d'installations classées ICPE** (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Pour cela, il est nécessaire de suivre **une procédure d'autorisation ICPE** pour répondre aux problématiques d'acceptabilité et réglementaires qui demande un **investissement significatif** pour le **dossier d'autorisation (20 000€)** et se doter d'**installations**.

Pour approfondir cette analyse, il est nécessaire de croiser les stocks et les capacités de transformation.

Cependant, hors la valorisation des bois de récupération sous forme de chaleur, qui reste de surcroît limitée, aucun **autre débouché n'est aujourd'hui identifié**.

2. Analyse des capacités de transformation de la 1^{ère} transformation

➤ Les scieries régionales sont majoritairement artisanales et elles manquent de débouchés.

Le **tissu des scieries régionales est artisanal** avec un volume produit limité (448 000 m³/an). La production moyenne des entreprises régionales de sciage est de 2600 m³ / an ce qui est inférieur à la moyenne nationale s'élevant à 4 800m³/an²⁷. En effet, 39% des scieries scient des volumes compris entre 1 000 et 6 000 m³ par an et un **quart des scieries ont des volumes de production supérieurs à 6 000 m³/an**. Ces dernières **produisent 87 % du volume total des sciages** produits en région²⁸. A titre de comparaison, la filière en Rhône-Alpes dispose de 3 tailles de scieries²⁹ :

- Les très petites entreprises produisent moins de 4 000 m³ /an de sciages, elles correspondent à 79% des entreprises régionales et produisent 19% du sciage de la région.
- Les **entreprises dites artisanales, de 4 000 à 20 000 m³ de sciages**. Ces entreprises représentent 19 % des scieries rhônalpines et 43 % de la production.

²⁶ ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

²⁷ Midi-Pyrénées Bois, Arfoibois « Chiffres clés de la filière forêt bois en Occitanie »

²⁸ Midi-Pyrénées Bois, « Enquête sur les scieries 2016 »

²⁹ DRAAF Rhône-Alpes

- les **entreprises semi-industrielles à industrielles, au-delà de 20 000 m³ de sciages** (3 % des scieries de Rhône-Alpes, 38 % de la production de sciages) (Figure 21).

Taille		Occitanie	Rhône-Alpes
Petites entreprises (< 4 000m ³ /an)	Part	75%	79%
	Capacité de production	13%	19%
Entreprises artisanales (entre 4 000 et 20 000m ³ /an)	Part	25%	19%
	Capacité de production	87%	43%
Entreprises industrielles (>20 000m ³ /an)	Part	0%	3%
	Capacité de production	0%	38%

Figure 21 : Comparaison de la taille des scieries en Occitanie et Rhône-Alpes

A titre de comparaison, les scieries françaises n'ont pas la même dimension que les scieries du reste de l'Europe : l'entreprise finlandaise **Storia Enso est le leader européen avec 4,6Mm³** de sciages produits sur 18 sites de production (soit en moyenne 256 000 m³/site), tandis que **la plus grosse entreprise de sciage française en produit 0,4 Mm³**³⁰.

La quasi-totalité des scieries régionales sont spécialisées et 65 % à dominante résineuse³¹. La majorité des produits sont à destination de la charpente / ossature bois, la menuiserie et l'emballage. Il y a un **manque de débouchés** pour valoriser davantage de ressources et particulièrement le feuillu.

☞ **Les scieries souffrent d'une problématique de professionnalisation qui conduit la 2nde transformation à s'approvisionner majoritairement hors région.**

Les scieries régionales manquent de compétitivité malgré les investissements pour se doter d'équipements apportant de la valeur ajoutée au bois.

Aujourd'hui, plus de la moitié des scieries sont **équipées d'un séchoir (57%)** mais uniquement **7,7% des bois sciés en région sont séchés**²⁸. Paradoxalement, la 2nde transformation recherche des produits de sciages prêts à l'emploi, séchés, traités et rabotés et **s'approvisionne peu en région** : 30% des chênes, 18% des douglas, 18% des pins maritimes et 4% des mélèzes proviennent de la région. **La compétitivité des industriels de 1^{ère} transformation en Occitanie est donc limitée** par rapport à d'autres producteurs étrangers ou d'autres régions comme en Auvergne-Rhône-Alpes ou dans le Grand-Est³² car le prix proposé est trop élevé en région mais ce prix doit permettre à la scierie d'être rentable.

Une problématique de professionnalisation est soulevée au niveau des scieries et notamment sur des sujets de stratégie organisationnelle, de stratégie commerciale / marketing, et des respects des délais de livraison. En effet, les industries de première transformation ne satisfont pas les **critères d'achat** requis par la 1^{ère} transformation :

³⁰ « 2016, année de consolidation pour la scierie européenne ? », le bois international

³¹ Entretien Union régionale des scieurs,

³² « Enquête auprès des scieries », MP Bois, 2016

- Le **rapport qualité / prix** : les industries de première transformation en région n'offrent **pas des produits bois de qualité suffisante** pour être exploités, il n'est donc pas possible de fournir un produit de qualité à un prix compétitif. La 2^{nde} transformation est en attente de bois séché, traité, raboté à des prix compétitifs.
- **L'offre de services** : la première transformation dispose d'équipements pour **sécher, traiter et raboter les bois** mais **manque de compétitivité** par rapport à d'autres régions ou pays, car elle propose des produits avec plus de valeur ajoutée mais dont le prix est supérieur à des produits étrangers provenant d'Europe du Nord :
- Le **respect des délais** : **57% des scieries indiquent ne pas respecter les délais** de livraison et ces retards se répercutent sur la 2^{nde} transformation³³.
- La **qualité intrinsèque du bois** : les bois régionaux ne sont pas de qualité suffisante et notamment pour certains débouchés comme la construction, la menuiserie ou encore les emballages industriels.
Par ailleurs, les bois des pays du Sud de l'Europe souffrent d'un déficit d'image, contrairement à ceux de l'Europe du Nord (Scandinavie, Allemagne), considérés de meilleure qualité.
- Le **stock et la réactivité** : la 2^{nde} transformation est à la **recherche de réactivité**³³. Le manque de modernisation des scieries et de standardisation des produits contribue à leur manque de réactivité.

➡ **Pour partager un cahier des charges avec la 2^{nde} transformation, la 1^{ère} transformation doit s'attacher à répondre aux standards de qualité requis, notamment à l'aide de classement mécanique.**

Pour maximiser l'utilisation de la ressource locale et sa transformation locale, il est important que la première transformation s'adapte à la demande de la 2^{nde} transformation. Pour avoir les mêmes standards de qualité, le **classement mécanique** pour orienter le produit bois final vers le bon débouché permet de fournir à chaque industriel de la 2^{nde} transformation, la qualité voulue. Cependant l'investissement nécessaire est conséquent et doit pouvoir être amorti.

³³ « Enquête auprès des entreprises utilisatrices de bois », MP Bois, 2016

Synthèse

Synthèse :

- La région Occitanie sous-exploite ses ressources pourtant abondantes. Elle doit faire face à différentes problématiques pour augmenter la mobilisation des ressources : la difficulté d'accès, l'exploitabilité et la transformation des bois de gros diamètre, et l'inadéquation entre l'offre, majoritairement feuillue, et la demande, aujourd'hui majoritairement portée sur les résineux.
- Malgré les investissements réalisés pour des outils de séchage, la 1^{ère} transformation ne répond pas au cahier des charges de la 2^{nde} transformation, particulièrement pour la charpente / ossature. Elle pâtit d'une problématique de professionnalisation qui impacte la qualité de produit et de service, qui de ce fait s'approvisionne majoritairement hors région.

1. Identification des débouchés présentant du potentiel pour la filière bois en Occitanie

☞ Les caractéristiques économiques et forestières régionales permettent d'adresser 9 débouchés sur les 10 les plus attractifs et accessibles à l'échelle nationale ; la ressource n'étant pas adaptée pour la tonnellerie.

Parmi les 22 débouchés de la filière bois, 10 présentent la meilleure accessibilité et attractivité et 9 débouchés sont pertinents au vu des caractéristiques forestières régionales : la palette, les emballages légers, les emballages industriels, le papier hygiène, le papier d'emballage, la charpente / l'ossature, les cercueils, les granulés / plaquettes et le bois bûche.

La ressource locale n'est pas adaptée à la tonnellerie. En effet, la tonnellerie requiert l'utilisation de chêne à merrain³⁴ de haute qualité, âgés de 150 ans au moins, avec une grande finesse du grain de bois et des propriétés organoleptiques particulières³⁵. La région Occitanie ne dispose pas de ce type de bois en quantité suffisante et les tonneliers s'approvisionnent majoritairement dans le Centre, le Nord et le Nord-Est de la France.

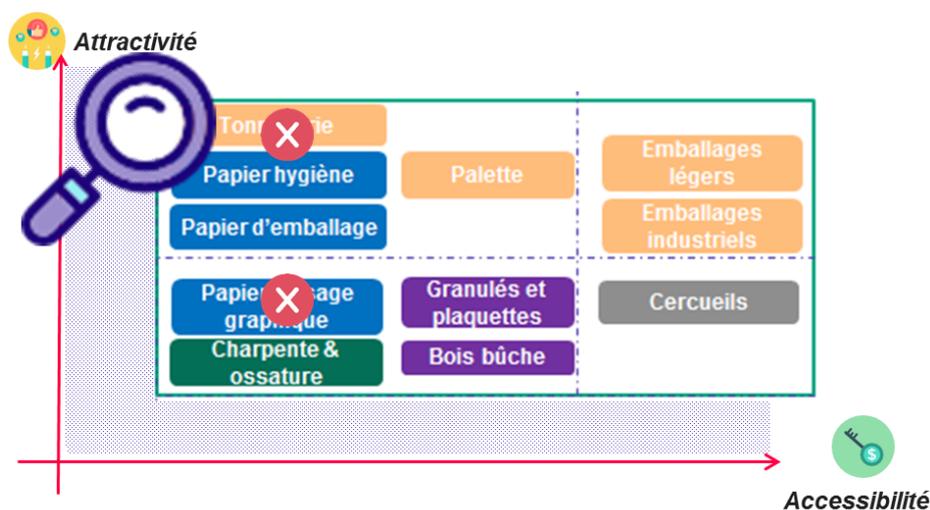


Figure 22 : Analyse croisée des débouchés porteurs au national et des ressources régionales

Ces débouchés prioritaires sont étudiés dans le détail pour identifier les manques et les atouts qu'ils présentent de l'amont à l'aval.

³⁴ Bois de chêne découpé en plots pour servir à la formation d'un tonneau

³⁵ Tonneliers de France

2. Analyse des débouchés à plus fort potentiel pour la région

➔ Parmi ces 9 débouchés prioritaires, 2 ont le plus d'impact sur le potentiel de développement à 5 ans et seule la charpente / ossature permet d'agir sur les 3 leviers : chiffre d'affaires, emploi et mobilisation de la ressource.

La charpente / l'ossature est le seul débouché à permettre à la fois une augmentation de chiffre d'affaires, la création d'emplois en région et la mobilisation d'un volume important de ressource locale (Figure 23).

Il est suivi de la palette dont les perspectives à 5 ans sont favorables en termes de chiffre d'affaires et de mobilisation de la ressource mais limitées en termes de création d'emplois.

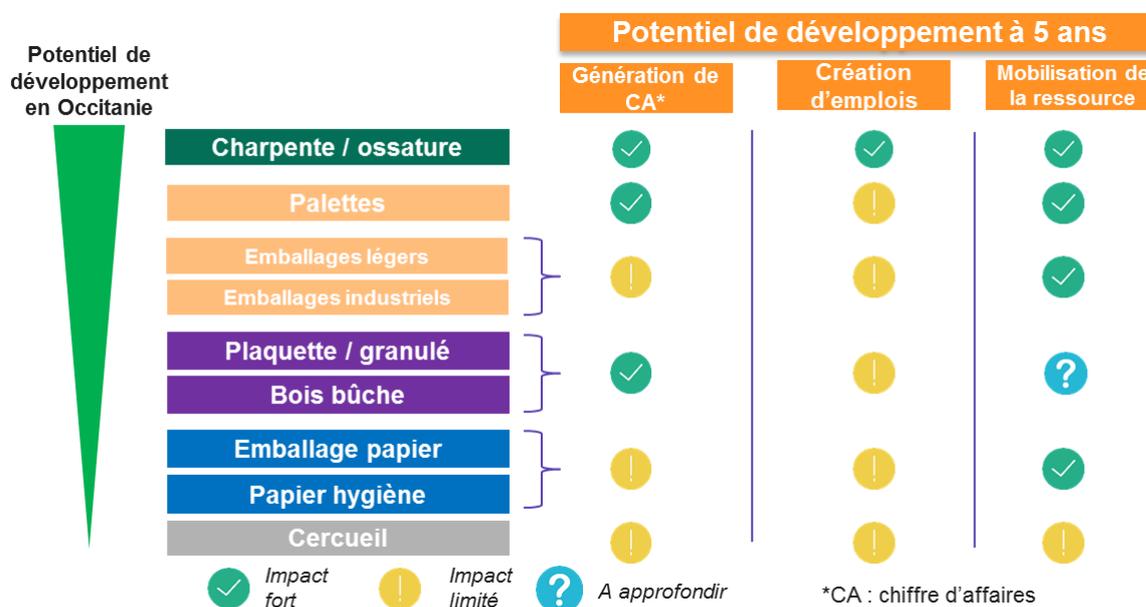


Figure 23 : Potentiel de développement en Occitanie des 9 débouchés porteurs en région

Les autres débouchés ont un impact plus limité sur la filière à 5 ans (détail en Annexe 2) :

- Les **emballages légers et industriels** sont dynamiques à l'échelle nationale et mobilisent un grand volume de ressources mais l'**impact régional** est **limité** sur le **chiffre d'affaires et l'emploi** car les perspectives de croissance sont plus restreintes. En effet, si le marché est dynamique par la demande en produits biosourcés, les **investissements nécessaires sont conséquents pour se doter de nouveaux équipements ou les moderniser**. De plus, la région dispose de nombreux acteurs de petite taille parmi les 156 installés, dont les perspectives de croissance sont limitées sauf pour certaines niches industrielles comme le transport de biens précieux (aéronautique par exemple) ce qui n'implique pas de création d'emplois.
- Le **bois énergie**, sous forme de granulés, plaquettes ou bois bûche, a **peu d'impact** en région car les **réseaux de chaleur publics sont en développement aujourd'hui**. Cependant, des **synergies sont à développer avec les autres débouchés** pour valoriser leurs rebuts et coproduits.

L'impact du bois énergie sur la mobilisation de ressources régionales reste à approfondir via un bilan portant sur :

- l'origine du bois transformé en plaquettes,
- le diagnostic des unités / installations de cogénération actuelles en région et de leur croissance,
- la demande (réseaux de chaleur et autoconsommation).

Le Schéma Régional Biomasse permettra d'avoir un bilan précis sur ces aspects et ainsi d'identifier de potentiels risques de concurrence avec les autres usages.

- Le **papier d'emballage / d'hygiène** permet de mobiliser d'**importants volumes de ressource feuillue, de qualité moyenne**. Néanmoins, les **acteurs régionaux** sont positionnés sur des **marchés de niche**, limitant l'impact sur le chiffre d'affaires à 5 ans, malgré le potentiel de développement de chiffre d'affaires identifié à l'échelle nationale.
- Le **cercueil** est un **marché de niche**. Même s'il est dynamique son **impact** sur le chiffre d'affaires, l'emploi et le volume de ressource en région est **limité**. Un **acteur** est positionné en région et il a réalisé 18% de croissance en 2016 mais sa seule présence ne permet pas d'**augmenter significativement le chiffre d'affaires**. Les lignes de **production** sont de plus en plus **automatisées**, ce qui limite les créations d'emplois. La ressource feuillue est recherchée mais l'origine des approvisionnements serait à approfondir.

3.1 Focus sur la palette

➔ La palette a un fort impact en termes de chiffre d'affaires et de mobilisation de ressources locales, mais la création d'emplois paraît limitée en région.

La palette est un débouché permettant d'impacter fortement la région, particulièrement sur le chiffre d'affaires et le volume de ressources mobilisées. En premières estimations, ce débouché permettrait de générer près de **47 M€ de chiffre d'affaires supplémentaire, 2% d'emplois directs pour la réparation de palettes et 153 000 m³ de grumes mobilisables** (les hypothèses de chiffrage sont présentées en Figure 24).

PALETTES – HYPOTHÈSES DE CHIFFRAGE A 5 ANS				
		Actuel	A 5 ans	Hypothèses de calcul
CA		906 M€	1156 M€	✓ Hausse annuelle de 5% (identique aux prévisions mondiales)
		170 M€	216 M€	
Emplois		6900 (fabrication) 4500 (réparation)	0 (fabrication) +468 (réparation)	✓ Pas de création d'emploi sur la fabrication (robotisation, mécanisation) ✓ +2% d'emplois créés / an sur la réparation
		1242 810	+0 en fabrication +85 en réparation	
Volume de bois à mobiliser		1,54 Mm ³ (sciage) 3 Mm ³ (grumes)	+829 000 m ³ (grumes) => +166 000 m ³ / an	✓ Hausse annuelle de 5% (identique aux prévisions de croissance) ✓ Grumes = 2 X sciages ✓ Volumes régionaux = 18% des volumes français (même ratio que chiffre d'affaires)
		277 000 m ³ (sciage) 554 000 m ³ (grumes)	+153 000 m ³ (grumes) => +31 000 m ³ / an	

Figure 24 : Premier chiffrage macro-économique de l'impact de la palette d'ici 5 ans

➔ La palette présente des perspectives marché favorables à 5 ans avec 5% de croissance attendue et la récupération de palettes et la proposition de produits à plus forte valeur ajoutée sont des leviers de développement.

Les perspectives de développement de la palette sont favorables à 5 ans car une croissance de près de 5% par an d'ici 2020 est attendue³⁶. En outre, les marges aujourd'hui faibles et la qualité pourraient être améliorées par l'automatisation des lignes de production permettant de produire des palettes standardisées et de réduire les coûts de production.

Le bois reste le matériau majoritaire pour la production de palettes : plus de 90% d'entre elles sont fabriquées à partir d'essences résineuses comme le pin³⁷.

La région Occitanie fait partie des régions les plus dynamiques en termes d'emballages et de palettes puisqu'elle est la 4^{ème} région en termes de nombre d'entreprises spécifiques à la palette / caisse-palette (Figure 25).

La présence de ces acteurs locaux en production de palettes est un réel atout pour générer du chiffre d'affaires en région car le marché de la palette est régional : les ventes s'effectuent majoritairement dans un rayon de 100 km³⁸. 109 établissements sont présents en Occitanie.

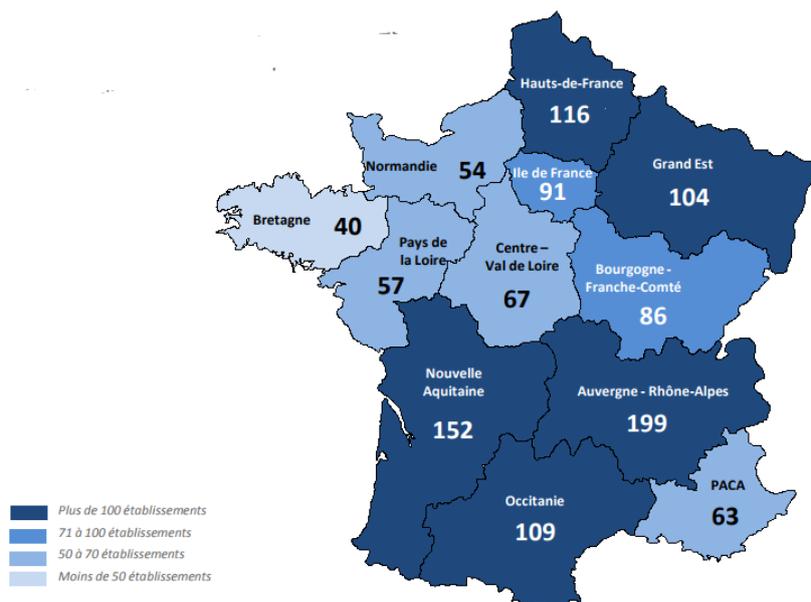


Figure 25 : répartition des établissements producteurs de palettes, et caisses-palettes³⁸

Pour développer le chiffre d'affaires en région, deux leviers ont été identifiés. Le premier est de développer la filière récupération / réparation de palettes. Cette filière représente un fort potentiel et des industriels comme la Palette Rouge ce sont déjà positionnés sur ce marché pour récupérer des gisements de palettes usagées et les revaloriser. Aujourd'hui, 43% des palettes récupérées sont revendues en l'état, 46% sont réparées puis revendues et 11% sont jugées hors d'usage et donc

³⁶ World Pallet Market Growing at 4,9% CAGR to 2020, Cision PR Newshire

³⁷ Technavio, « Global Pallet Market 2016-2020 »

³⁸ Commission palettes FNB

revalorisées sous forme de bois énergie. La palette s'inscrit donc dans une **économie circulaire** et permet de développer et renforcer les circuits courts régionaux.

Le **second levier de développement** du chiffre d'affaires est **l'augmentation de la valeur ajoutée** sur la palette. En effet, le coût de la matière première bois correspond à 75% du prix de vente³⁹ de la palette et des évolutions de marché sont identifiées pour **proposer des produits à plus forte valeur ajoutée** et en **proposant des services** comme la gestion de parc palette, ou la location de palettes.

En **première estimation**, le chiffre d'affaires pourrait **augmenter de 47M€ à horizon 5 ans**, soit une croissance de près de **28%**.

➡ **La production de palettes neuves ne permet pas de créer significativement de l'emploi et la réparation de palettes offre un faible potentiel.**

La création d'emploi est limitée par la tendance à **l'automatisation des lignes de production** de palettes neuves et le **peu d'acteurs régionaux dynamiques**.

Cependant, le développement de l'activité de **réparation de palettes offre des possibilités** de création d'emplois mais pas de façon significative. En **première estimation**, **2% d'emplois** au maximum seraient créés d'ici 5 ans grâce à la réparation de palettes, soit 85 emplois supplémentaires.

➡ **La palette, neuve ou réparée, permet d'utiliser de grands volumes de bois, mais le risque de tension sur la ressource est une problématique à anticiper.**

La **ressource est adaptée** en termes d'**essences** utilisées et de **qualité notamment en sapin – épicéa (29%) ; en pin maritime (28%) et en douglas (15%)⁴⁰**. Des **questions** restent cependant en suspens sur la **sécurisation des approvisionnements** car la concurrence avec le bois énergie crée des tensions.

La palette qu'elle soit fabriquée ou réparée, nécessite de **grand volume de ressource**. Ce débouché permet de valoriser près de **20% du sciage français³⁹ par la production de palette neuve dont 200 000m³ utilisé pour la réparation des palettes usagées**.

En **première estimation**, la croissance de 5% de production de palettes neuves implique une **augmentation de la consommation de sciage de 5%** soit **153 000 m³** supplémentaires de bois utilisés. Il est important de noter que cela n'inclut pas la quantité de sciage nécessaire à la réparation des palettes. C'est également un débouché permettant de **valoriser les gros bois** sous réserve d'adapter les lignes de sciage car la qualité de ces bois est limitée. Cependant, **des tensions sur l'approvisionnement sont identifiées** car le développement du bois énergie se répercute sur l'approvisionnement en bois d'industrie, nécessaire à la fabrication des palettes.

³⁹ Commission Palettes FNB

⁴⁰ Synthèse étude structurelle données 2015 Commission palettes de la FNB

3.2 Focus sur la charpente et l'ossature

⇒ La charpente / l'ossature est le seul débouché qui impacte significativement la région sur le chiffre d'affaires, la création d'emplois et la mobilisation de la ressource.

La charpente / ossature est un débouché moyennement accessible et attractif à l'échelle nationale mais c'est le seul débouché permettant d'agir à la fois sur la génération de chiffre d'affaires, la création d'emplois et la mobilisation de la ressource.

CONSTRUCTION BOIS – HYPOTHÈSES DE CHIFFRAGE A 5 ANS				
		Actuel	A 5 ans	Hypothèses de calcul
CA construction bois		600 M€	730 M€	✓ Hausse annuelle de 5% (identique aux prévisions mondiales)
		126 M€	153 M€	
Emplois construction bois		12 500	+ 1585	✓ 1981 entreprises en France et 196 en région ✓ 40% des entreprises existantes prévoient d'embaucher au moins 1 employé (hypothèse + 2 emplois / entreprise)
		1 236	+ 157	

Figure 26 : Premier chiffrage macro-économique de l'impact de l'ossature bois d'ici 5 ans

⇒ La charpente / ossature dispose de perspectives de croissance favorables à 5 ans et les leviers de développement du CA portent sur la valorisation du bois local par l'innovation et sur la promotion de l'image du bois.

Les perspectives de développement du marché sont favorables au national⁴¹ comme on a déjà pu le mentionner :

- Le **rebond de croissance** suite à la crise de 2010 permet de reconstruire en utilisant du bois : 19% de croissance en bâtiments collectifs et 17% en construction de bâtiments industriels
- Le débouché est à **forte valeur ajoutée** et présente donc un taux de valeur ajoutée de 32% et un taux de marge de 16%.
- Les **perspectives de croissance** sont de **4% d'ici 2020**.

La région Occitanie occupe une **position forte** en France et devrait bénéficier d'une croissance similaire car :

- Elle représente **18% du chiffre d'affaires français**⁴¹ soit **160 M€** et réalise 7% des chantiers français de la construction bois. Elle occupe la 3^{ème} place des régions sur le marché de la construction individuelle et la 6^{ème} pour les bâtiments collectifs⁴¹.
- La région est dotée d'industries de **2^{nde} transformation industrialisées** en mesure de répondre à l'augmentation de la demande.
- La localisation de l'Occitanie permet d'envisager des **exportations vers l'Espagne** et la Catalogne par exemple. Néanmoins, d'autres régions françaises présentent une meilleure dynamique en 2016, notamment en PACA et Nouvelle Aquitaine, mais elles ne présentent pas une menace car le marché est majoritairement local. En effet, si l'Occitanie détient 6.9%

⁴¹ CODIFAB « Enquête construction bois 2016 »

des parts de marché nationales et a subi une perte de 10% sur la construction de maison en bois, la Nouvelle-Aquitaine a augmenté la commande de maisons en bois de 9% et la région PACA de 16%.

- La demande est à dynamiser et des acteurs clés sont à positionner pour permettre d'augmenter le chiffre d'affaires de la 2^{de} transformation. Les principaux freins sont d'une part que le matériau bois n'est pas ancré dans les habitudes des utilisateurs avec des réticences (incendie, robustesse...) et d'autre part par la forte concurrence des autres matériaux comme le CLT, l'aluminium ou encore le béton.

Pour **augmenter significativement le chiffre d'affaires** de la charpente / l'ossature bois en région **deux leviers majeurs ont été identifiés : favoriser l'utilisation des ressources locales** et promouvoir l'image du bois en construction. Pour cela, certaines solutions ont été identifiées :

- Profiter du **bon positionnement du bois sur la rénovation** (51% des entreprises de construction bois ont fait des travaux de rénovation ce qui correspond à 5% de leur activité⁴²)
- Etudier le développement **du modulaire** qui paraît porteur pour l'avenir
- **Pénétrer les marchés du CLT :**
 - **Le CLT industriel** (bâtiments grandes hauteurs) sur lequel la France est peu positionnée, en fabriquant en région du CLT industriel et ainsi valoriser la ressource locale.
 - Le CLT artisanal, aujourd'hui moins porteur, est une piste pour être différentiant en utilisant du feuillu soit par ajout d'une couche de feuillu à titre décoratif sur du CLT résineux, soit en faisant des CLT mixtes (alternance de bois résineux et de bois feuillu).
- En parallèle, puisque le marché du CLT industriel est difficile à adresser, des **marchés complémentaires de niche à forte valeur ajoutée sont à adresser** en proposant des produits mixtes ou en innovants (poutre en I par exemple).

Le bois présente un déficit d'image auprès des utilisateurs et des prescripteurs. Néanmoins, différents arguments pourraient être mis en avant comme le stockage carbone sur le long terme, la mobilisation de ressources locales, les incitations financières pour l'utilisation au bois local, et la promotion des atouts du bois en construction (isolation, performances énergétiques, bien être, RSE). Par ailleurs, les **démonstrations de l'usage du bois en construction par la commande publique**, qui contribue à 25% au chiffre d'affaires de la construction bois, est à poursuivre, notamment pour des logements collectifs, sociaux, avec un cahier des charges strict.

➡ **La plupart des acteurs positionnés envisagent de créer des emplois en réponse à la hausse de la demande mais des difficultés de recrutement sont mises en avant.**

En **première estimation**⁴³, au moins **12% d'emplois supplémentaires**, soit **environ 160 emplois directs**, pourraient être créés d'ici 5 ans car **40 % des entreprises de la construction bois prévoient**

⁴² CODIFAB « Enquête construction bois 2016 »

⁴³ Session de travail avec le comité de pilotage, voir annexe X

d'embaucher pour faire face à l'augmentation de la demande⁴⁴ (hypothèse de calcul : 1 personne supplémentaire recrutée par 40% des entreprises).

Cependant, **2 enjeux** sont actuellement identifiés :

- Un **enjeu de formation** sur l'ensemble de la filière de manière à travailler sur l'adéquation compétences / métiers
- Un **enjeu d'attractivité** du métier et particulièrement pour la 1^{ère} transformation.

➔ **Les résineux sont majoritairement utilisés en construction et la mobilisation de ressource locale associée à la professionnalisation des scieries sont de forts enjeux.**

Actuellement, la **ressource résineuse** est **adaptée** car le douglas est fortement utilisé et mobilisé en volume important pour répondre à la demande. A titre d'exemple, un immeuble de 4 étages nécessite **600 tonnes de bois**⁴⁵. Si la ressource en **feuillue est abondante**, elle reste néanmoins **sous-mobilisée** dans le domaine de la construction bois par **manque de demande et de savoir-faire**, le bois feuillu étant plus complexe à travailler.

Des **leviers de développement** ont été identifiés pour **mobiliser davantage de ressources** et éviter l'utilisation de bois ou produits bois importés. **L'utilisation de ressources locales** doit être **favorisée** plutôt que d'importer, **en particulier les gros bois** comme le hêtre et le sapin. **La modernisation et la professionnalisation de la 1^{ère} transformation** sont essentielles pour augmenter les volumes et la qualité des produits bois en séchant, traitant et rabotant, et ainsi proposer des services tout en étant réactif. **La compétitivité** se verrait alors améliorée et elle **bénéficierait également aux autres débouchés**. Le résineux étant fortement utilisé et peu existant en région, le **risque de pénurie en résineux**, notamment en épicéa et douglas est **à anticiper**. Par ailleurs, la ressource étant difficile d'accès, le **développement de dessertes adaptées** et d'innovations pour mobiliser la ressource située dans les zones pentues, est nécessaire.

Pour **valoriser des feuillus**, la question se pose d'installer une **scierie de feuillus de grande envergure** (minimum 6 000 m³/an) pour proposer des produits bois à partir de feuillus à inclure dans la construction bois.

Les investissements doivent être guidés par un cahier des charges partagé sur l'ensemble de la filière ou contribuer au respect des certifications / normes techniques et à la qualité des sciages.

➔ **Augmenter l'usage du bois dans la construction permet en outre de générer des gisements de ressources et de coproduits pour les autres débouchés.**

Pour maximiser l'utilisation de la matière première et rentabiliser son prix, chaque typologie de bois, bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie, doit être valorisée. Pour utiliser ces ressources, il est nécessaire de développer les débouchés utilisant ces bois comme l'emballage et le granulé de bois. Ainsi, par l'augmentation de la demande en charpente et ossature bois, la **demande en bois d'œuvre**

⁴⁴ Actuenvironnement « La filière construction bois mise sur une sortie de crise proche », CODIFAB « Enquête construction bois 2017 »

⁴⁵ ADIVBois

augmentera et les ressources en bois industries et bois énergie seront également produits et donc moins confrontées à des risques de tension sur l’approvisionnement.

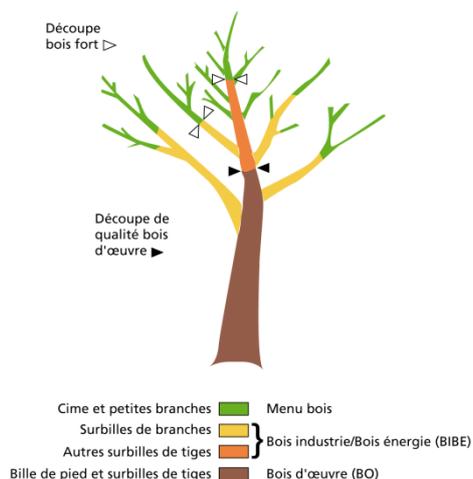


Figure 27 : classification des typologies de bois suivant la partie de l'arbre⁴⁶

Par ailleurs, les coproduits de scieries peuvent être revalorisés en granulés / plaquette, palettes et panneaux. Ainsi, le marché des coproduits et la maximisation de l’exploitation des ressources induites par la charpente / l’ossature, permettrait d’alimenter d’autres débouchés comme le bois énergie et la palette.

➔ Aujourd’hui, même si la charpente et l’ossature bénéficient d’une ressource adaptée, des problématiques de demande, de valorisation des gros bois, et d’articulation entre 1^{ère} et 2^{nde} transformation ont été identifiées.

La charpente et l’ossature bois ont de nombreux atouts sur l’amont et des problématiques sont à résoudre sur l’aval. Les essences régionales sont adaptées. Les essences majoritairement utilisées sont le douglas et l’épicéa. La région dispose d’un gisement de douglas bien utilisé et adapté (13 Mm³)⁴⁷. Un autre gisement potentiel est la ressource gros bois, notamment de hêtres et de sapins. Néanmoins ils sont aujourd’hui peu valorisés par manque d’investissements pour des lignes de sciage adaptées.

Si la région dispose des essences recherchées par les industriels de la 2^{nde} transformation et d’un gisement complémentaire via les gros bois ils s’approvisionnent majoritairement hors région. En effet, ils ne s’approvisionnent en région qu’à hauteur de 28% pour les bois d’ossature et 33% pour les bois de charpentes⁴⁸.

Le constat sur les scieries est similaire au constat national. Les scieries régionales forment un réseau en grande partie artisanal, en manque de compétitivité à la fois en termes de compétences et d’équipements. Par ailleurs, le problème précédemment évoqué est que le sciage ne bénéficie pas d’apport de valeur ajoutée suffisant pour être utilisé clé en main (bois préalablement séché, raboté et traité) par la 2^{nde} transformation, car le coût de séchage est trop important. Par ailleurs, la 2^{nde}

⁴⁶ AREC Nouvelle Aquitaine

⁴⁷ IGN, Inventaire forestiers ; Midi-Pyrénées Bois et Arfobois « Chiffres clés de la filière forêt bois en Occitanie » 2016

⁴⁸ Midi-Pyrénées Bois « Enquête auprès des entreprises utilisatrices de bois en 2016 »

transformation en charpente / ossature est contrainte de s'approvisionner à l'étranger car la France et donc l'Occitanie, ne produisent pas de CLT.

L'enjeu pour dynamiser la 1^{ère} et la 2^{ème} transformation consiste à articuler les acteurs autour d'un cahier des charges commun. La 2^{ème} transformation est en demande de produits bois spécifiques et la 1^{ère} transformation doit s'adapter pour répondre à cette demande.

➤ **Toutefois, la charpente / ossature occupe une place centrale pour la construction bois, permettant de développer le chiffre d'affaires, la mobilisation des ressources et de renforcer les liens entre les acteurs.**

En créant des **liens forts de l'amont à l'aval**, la **croissance de la demande** permettra d'**agir** à la fois **sur le chiffre d'affaires** des prescripteurs et des distributeurs, mais aussi **sur la mobilisation de la ressource** en amont (Figure 28).

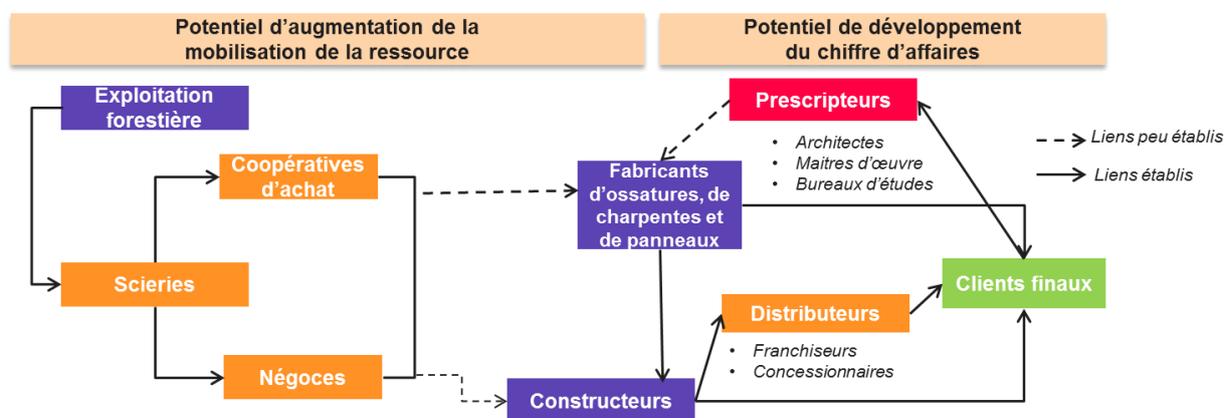


Figure 28 : Chaîne de la valeur de la construction bois⁴⁹

➤ **Ainsi, le développement du potentiel de la filière passe par la réponse aux enjeux de chaque maillon de la chaîne de valeur.**

Pour **garantir une chaîne de la valeur structurée** et qui pourrait bénéficier de la génération de chiffre d'affaires et de la mobilisation de ressource locale **différents enjeux sur chaque maillon** sont identifiés :

- Les **scieries** doivent **moderniser les outils de production, se professionnaliser** et se **doter d'équipements apportant de la valeur ajoutée** pour proposer des produits régionaux de qualité. Cette modernisation permettra de sécuriser l'approvisionnement des autres débouchés.
- **L'exploitation forestière** devra travailler sur **l'exploitation des gros bois** pour favoriser la ressource locale.
- Les **constructeurs et les prescripteurs** doivent **promouvoir l'usage du bois** en construction et **favoriser l'utilisation de bois local**.
- Tandis que **les utilisateurs finaux** doivent **être sensibilisés à l'usage du bois en construction par la démonstration** via la commande publique.

⁴⁹ Entretiens Alcimed, les Echos « Le marché français de la maison en bois »

- **Le partage d'un cahier des charges** commun entre 1^{ère} et 2^{nde} transformation, en particulier sur les délais de livraison, la qualité, les normes, permettrait de mieux cibler les investissements.

3. Synthèse

Synthèse :

- 9 débouchés sont porteurs au niveau national et accessibles avec les ressources régionales.
- La charpente et l'ossature présente un potentiel de développement à 5 ans tant en termes de chiffre d'affaires, de création d'emplois et de volume de ressources mobilisé, suivi de la palette. Les autres débouchés ont un impact sur l'un des items étudiés, comme les emballages, par exemple, qui permettent de mobiliser un important volume de ressources.
- La charpente/ ossature permet en première estimation à 5 ans :
 - de générer 27M€ de chiffres d'affaires supplémentaires en local en promouvant des solutions présentant de bonnes perspectives de développement et de différenciation : rénovation bois, modulaire, CLT (artisanal moins porteur), produits mixtes ...
 - de créer plus de 12% d'emplois régionaux supplémentaires pour répondre à l'augmentation de la demande en produits de construction bois
 - de mobiliser la ressource locale en favorisant son utilisation pour la construction en Occitanie et dont les coproduits bénéficieront aux autres débouchés
- De plus, la charpente et l'ossature est un débouché au centre de la chaîne de la valeur de la construction bois. Il permet de structurer la filière, sous réserve de répondre aux enjeux des différents maillons, en augmentant la mobilisation de la ressource régionale et en agissant sur le développement du chiffre d'affaires. Développer son potentiel permet en outre de créer des opportunités complémentaires sur d'autres débouchés comme le bois énergie, les panneaux et les palettes, second débouché générant le plus d'impact sur la filière.

1. Synthèse

- Sur les **22 débouchés** de la filière bois, **9** présentent les meilleurs potentiels de développement : charpente / ossature, palette, emballages légers et industriels, granulés / plaquettes, bois bûches, papier d'emballage et d'hygiène, et le cercueil.
- Aujourd'hui, la **charpente / ossature** est le **seul débouché** qui présente le **plus fort potentiel** de développement à **5 ans** en termes de chiffre d'affaires, de création d'emplois et de mobilisation de la ressource. Des leviers de développement sont identifiés (Figure 29) :



Figure 29 : récapitulatif des leviers de développement en Occitanie pour la charpente / ossature

- Le **développement d'une filière autour de la charpente / ossature** permet **d'étendre les opportunités sur d'autres marchés complémentaires** comme le bois énergie, les panneaux et les palettes.
- **L'impact des autres débouchés** est certes **plus limité** sur le développement de la filière mais ils **présentent également des opportunités**, comme les **emballages** qui permettent de mobiliser un important volume de ressources.

2. Recommandation

Comment développer le potentiel de la filière forêt bois en Occitanie ?

Pour maximiser le potentiel de développement de la filière forêt bois à horizon 5 ans, Alcimed recommande de soutenir le débouché charpente et l'ossature, et plus largement, le bois dans la construction.

En parallèle, les opportunités locales sont à saisir pour assurer un développement à plus court terme sur les débouchés présentant un bon impact de développement, comme la palette et les emballages légers et industriels.

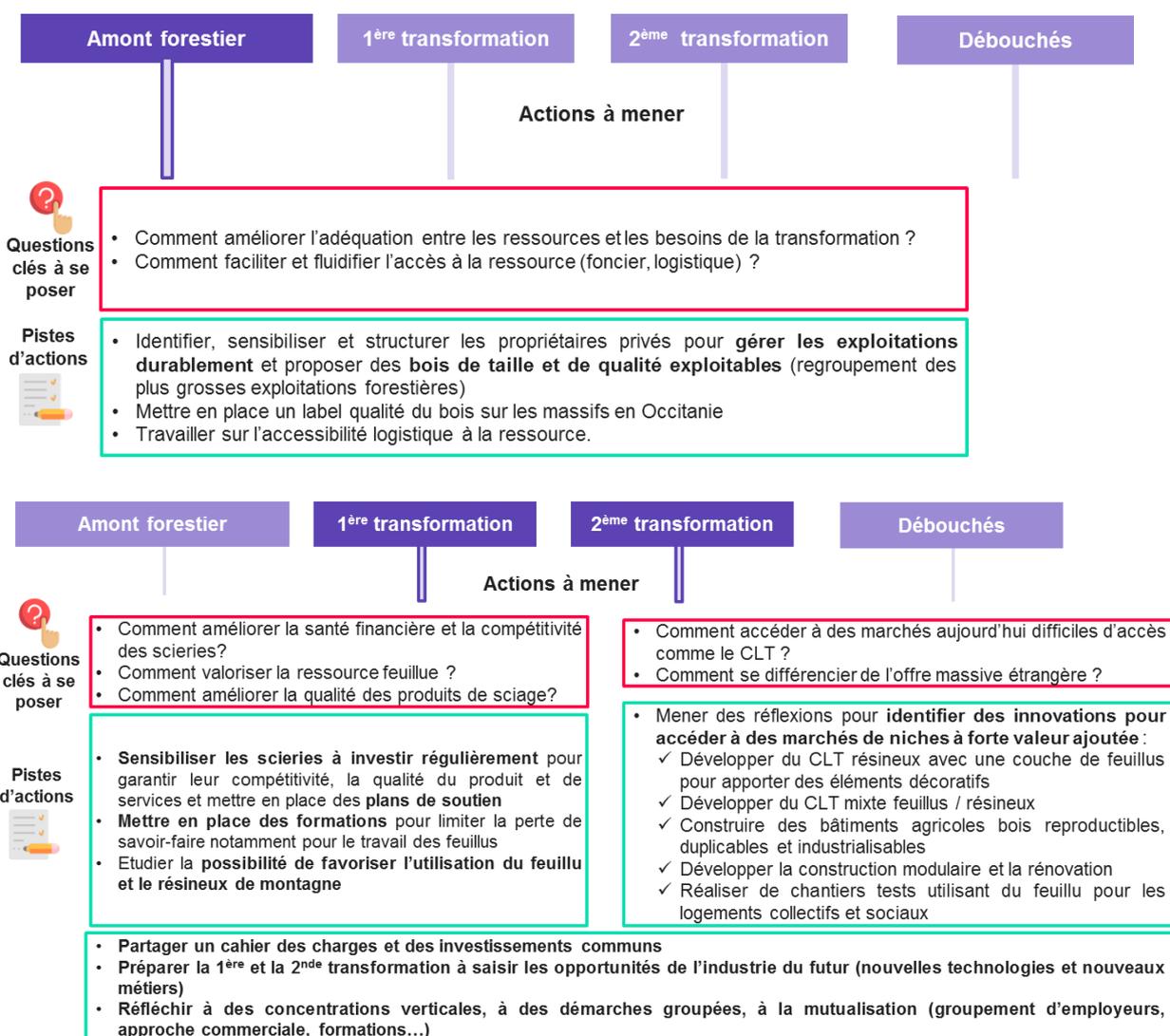
3. Pistes d'actions

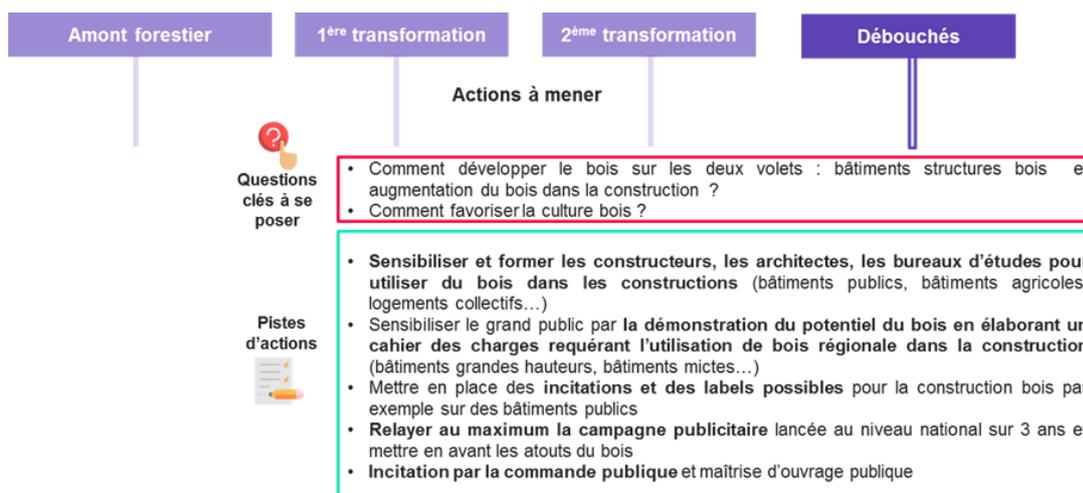
➔ Pour mettre en place cette recommandation, des pistes d'actions sont identifiées à chaque étape de la chaîne de valeur et une action transversale de communication est aussi à mener.

Pour permettre de **maximiser le potentiel de développement** de la région Occitanie, des **pistes d'actions** sont à mettre en place **sur l'ensemble de la chaîne de valeur** : de l'amont forestier aux débouchés en passant par la 1^{ère} et la 2^{nde} transformation.

Une **action transversale** est à mener sur l'ensemble de la filière : la **communication**. Cette communication se fait sur deux plans :

- Une communication **externe** pour **valoriser le bois auprès du grand public** et des acteurs de la construction.
- Une communication **interne, au sein des acteurs présents sur la chaîne de valeur**, pour partager un cahier des charges commun et connaître les problématiques de chacun.





4. Prochaines étapes

Le rapport et les pistes d'actions identifiées serviront de base au :

- Contrat de filière, dont les groupes de travail ont déjà débuté ;
- Plan Régional Forêt-Bois, qui permettra de donner les grandes stratégies de la filière en région ;
- Schéma Régional Biomasse, qui permettra d'alimenter les connaissances sur les gisements de ressources bois à valoriser.

1. Annexe 1 : analyse de l'attractivité et l'accessibilité des débouchés non prioritaires

Dans cette partie, l'analyse des **10 débouchés prioritaires** est détaillée.

➡ **La tonnellerie est le seul débouché bénéficiaire de la filière bien qu'il soit un débouché de niche, moyennement accessible, et les perspectives à venir sont stables.**

La tonnellerie est le **seul débouché bénéficiaire** de la filière bois et assure **45% du chiffre d'affaires des débouchés de l'emballage**⁵⁰. C'est un débouché **en croissance** avec une **balance commerciale positive (66% des fûts sont vendus à l'étranger**⁵¹) d'où un **fort niveau d'attractivité**. Cependant, le chêne merrain nécessaire à la réalisation des tonneaux n'est pas présent sur l'ensemble du territoire et les **activités de tonnellerie sont majoritairement localisées à proximité des régions viticoles**. Ces 2 facteurs contribuent à rendre ce débouché **moyennement accessible**.



Figure 30 : Localisation des tonnellerie de France⁵²

⁵⁰ CNDB- l'emballage ; Graphagri Bois édition 2013

⁵¹ Tonnelier de France « Croissance modéré en 2016 pour la tonnellerie française » 31/10/2017

⁵² Tonneliers de France

EMBALLAGES

TONNELLERIE

Chiffres clés : 624 M€ de chiffre d'affaires et 150 000 m³ en forêt domaniale

ATTRACTIVITÉ



- **Unique marché bénéficiaire** contribuant à 45% au CA de l'emballage bois et en **croissance de 30%** sur les 4 dernières années
- **Marché de niche** mais présentant un potentiel important avec une **demande qui devrait augmenter** avec le développement des vignobles chinois et américains
- Débouché très dynamique et présentant une **balance commerciale positive** avec **60% d'exportations** notamment aux Etats-Unis et en Italie

ACCESSIBILITÉ



- Débouché requérant l'**utilisation de chênes de grande qualité** (rouvre ou pédonculé de 150 ans) **peu présents** en Occitanie
- Débouché largement **implanté dans les régions viticoles** (Bordeaux, Bourgogne et Pays de la Loire)
- Bien que le chêne soit un bois d'œuvre recherché dans d'autres débouchés, comme la menuiserie et le cercueil, il n'y a **pas de tension sur la ressource** entre différents débouchés à ce jour

Perspectives

- Secteurs d'activité de niche et dynamique marché constante car le marché du vin est peu fluctuant

Sources : PIPAME ; tonneliers de France « Croissance modérée en 2016 pour la tonnellerie française » (31/07/2017); CNDB, Memento FCBA 2016; entretiens Alcimed

Figure 31 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité de la tonnellerie

➔ **Les emballages légers sont en plein essor avec peu de concurrence internationale mais ses perspectives dépendent d'autres secteurs d'activités et de la disponibilité du peuplier.**

Les emballages légers sont des emballages **de plus en plus utilisés** notamment pour le transport de fruit et légumes. La **transition sur la loi énergétique** vise à **limiter l'usage d'emballages plastiques** en imposant que les emballages contiennent au minimum 50 % de produits biosourcés. Ce débouché est donc **fortement attractif** car la **demande est en croissance** et le marché de l'emballage léger est national car seul 20% de la production française est exportée, la concurrence des autres pays est donc limitée⁵³. « *Des débouchés sont prometteurs, notamment l'emballage léger et industriel, et ceux qui investissent, se portent bien.* », *Midi-Pyrénées Bois*. Ce débouché est **facilement accessible** car la productivité est garantie grâce à la **standardisation des lignes de production**. La **ressource est disponible** en France car l'essence principalement utilisée est le peuplier et la France est le 2^{ème} pays mondial en termes de surface de peuplier derrière la Chine (236 000 ha)⁵⁴. Néanmoins, des risques de tension sur le peuplier sont identifiés car il est de moins en moins planté par l'arrêt des indemnisations des impôts, et les accidents climatiques⁵⁴. Le volume de bois nécessaire pour produire des emballages légers est de 340 000 m³.

⁵³ CNDB - L'emballage ; PIPAME

⁵⁴ Peupliers de France

EMBALLAGES

EMBALLAGES LÉGERS

Chiffre clé : 208 M€ de chiffre d'affaires

ATTRACTIVITÉ



- **Débouché en plein essor** grâce à la loi sur la transition énergétique promouvant l'usage du bois en logistique au niveau national et régional. En 2016, la France a publié un décret pour que la vaisselle plastique jetable compte minimum 50% de ressources biosourcées à partir de 2020
- Débouché mature avec **peu de concurrence internationale** et présentant cependant peu d'innovations
- Dynamique du débouché très fortement **dépendante de l'industrie agro-alimentaire** qui aujourd'hui est en stagnation en France

ACCESSIBILITÉ



- Industrie de l'emballage léger **accessible pour des produits industrialisés et standardisés** nécessitant des investissements notoires
- **Le peuplier est la ressource principale** pour ce type d'emballage et les industries s'approvisionnent en France, premier producteur de peuplier en Europe (230 000 Ha, 1,5 Mm³ récoltés)
- La **proximité de productions arboricoles et maraîchères** comme en Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes est un **critère d'accessibilité**

Perspectives • Dépend de la dynamique sur les autres secteurs d'activités consommateurs d'emballages légers

Sources : PIPAME; CNDB; COPACEL; « Quelle place pour le bois dans l'emballage » la forêt et le bois en 100 questions ; entretiens Alcimed

Figure 32 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité des emballages légers

➔ **L'emballage industriel est un marché de niche très attractif car les produits sont à haute valeur ajoutée, et il est accessible sous réserve d'investir pour répondre aux besoins clients.**

L'emballage industriel est un **marché attractif**, bien que ce soit un **marché de niche**, dont le chiffre d'affaires, **375M€⁵⁵**, est garanti par la **forte valeur ajoutée** des produits proposés. En effet, 62% des entreprises sont équipées de capacité de traitement et de séchage artificiel. Ce débouché est **accessible sous réserve** :

- **d'assurer les approvisionnements** en ressources, souvent en tension avec les autres débouchés. La quantité de bois nécessaire à la fabrication d'emballages industriels en 2015 est de 534 000 m³ par an et près de ¾ des sciages utilisés proviennent de résineux (35% de sapin-épicéa, 15% de pin maritime et 18% de peuplier) provenant de scieries locales (la moitié des sciages proviennent d'un rayon inférieur à 100 km).
- **d'investir régulièrement** pour garantir un haut niveau de qualité produit et pour répondre à la demande client.

⁵⁵ Etude structurelle données 2015 – Commission palettes de la FNB

EMBALLAGES

EMBALLAGES INDUSTRIELS

Chiffre clé : 375 M€ de chiffre d'affaires

ATTRACTIVITÉ



- **Débouché de niche** nécessitant un **grand savoir-faire** pour élaborer des **produits sur mesure et à haute valeur ajoutée** (caisses ou emballages spéciaux dédiés au transport de produits volumineux ou particulièrement précieux)
- 2 facteurs de compétitivité :
 - **l'adaptation aux besoins spécifiques** des clients
 - **l'amélioration de la compétitivité** via les procédés de fabrication

ACCESSIBILITÉ



- Les **ressources principalement utilisées** sont le **pin et l'épicéa** mais elles sont **ponctuellement en tension** avec les ressources destinées au bois énergie
- Les **contraintes réglementaires** sont imposées lors de l'établissement du cahier des charges (transport d'un bien précieux, dans des conditions atmosphériques particulières par exemple) et **impliquent une grande adaptabilité des industriels** de l'emballage industriel

Perspectives • Dépend de la dynamique sur les autres secteurs d'activités consommateurs d'emballages industriels

Sources : PIPAME; CNDB; COPACEL « rapport d'activités 2016 »; « Quelle place pour le bois dans l'emballage » la forêt et le bois en 100 questions; entretiens Alcimed

Figure 33 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité des emballages industriels

➔ **La France occupe une position forte pour la production de palettes avec des perspectives de développement liées à la revalorisation des palettes usagées, mais les investissements lourds limitent l'accessibilité à cette activité.**

La France occupe une **position forte en Europe** derrière l'Allemagne (**52M de palettes neuves en 2015 vs. 100M en Allemagne**⁵⁶) mais le **marché est davantage régional** qu'international (les palettes ne se transportent pas à vide et **53% des ventes sont réalisées dans un rayon inférieur à 100 km**⁵⁶). C'est un **débouché très attractif** car en croissance (**5% de CAGR d'ici 2020**⁵⁷) mais les **produits ne sont pas à forte valeur ajoutée**. En effet, le coût de matières premières bois représente **75% du coût de revient** de la palette.

⁵⁶ Commission palettes de la FNB, entretien téléphonique

⁵⁷ "World Pallet market growing at 4,9% CAGR to 2020", Cision PR Newshire

Des **perspectives de développement** sont identifiées et vont contribuer à la dynamique du marché : **revaloriser les palettes usagées** (réparation ou recyclage) et **investir régulièrement dans les moyens de production** pour garantir la compétitivité et la productivité.

Aujourd'hui, plus de **106M de palettes sont récupérées chaque année** soit plus du double de la production de palettes neuves. **43 % d'entre elles sont revendues** en l'état, **46% sont réparées** et **11% sont hors d'usages et sont revalorisées** sous forme de panneaux ou de bois énergie. La revalorisation des palettes a donc un fort potentiel de développement⁵⁶.

Un **frein à l'accessibilité** de ce débouché est **l'investissement** : à l'entrée pour se doter d'équipements spécifiques, et régulier tout au long de l'activité. Cependant, la production de palettes permet de valoriser des bois d'industrie, de qualité moyenne, en grande quantité.

Les **perspectives de développement** à plus long terme vont **dépendre de la dynamique des secteurs d'activité consommateurs d'emballages** comme l'agro-alimentaire ou la logistique⁵⁸.

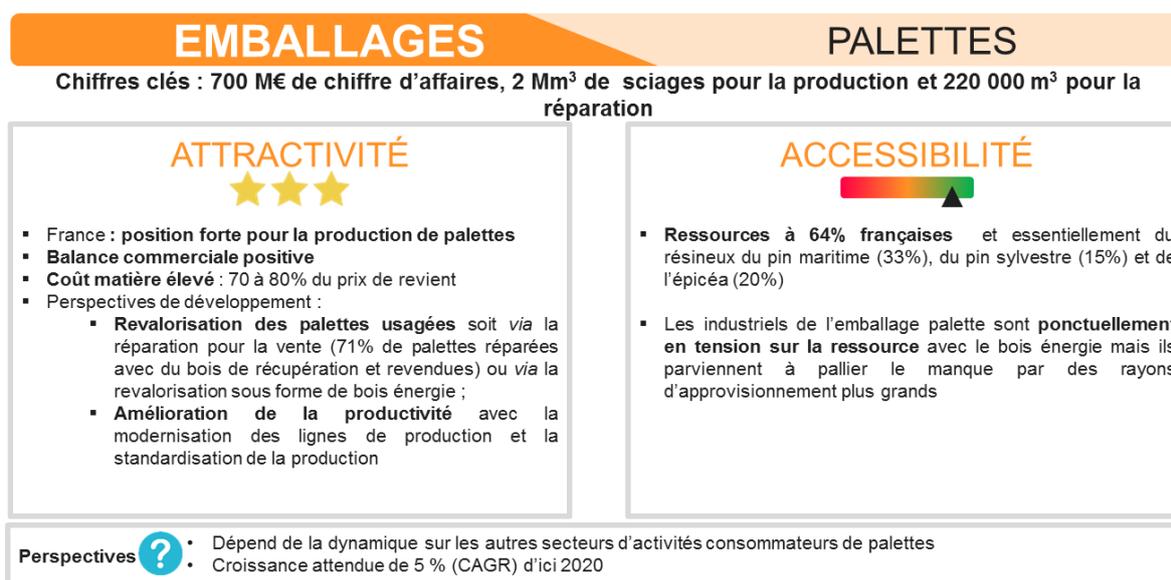


Figure 34 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité des palettes

➡ **Le cercueil est un débouché de niche à forte valeur ajoutée avec de fortes perspectives de croissance mais des acteurs de poids sont déjà positionnés sur ce débouché.**

Le cercueil est un **marché moyennement attractif** car c'est un **débouché de niche** générant **100M€** de chiffre d'affaires⁵⁹, en **forte croissance** sur le long terme (**18% en 2016**)⁶⁰, liée au vieillissement de la population mondiale. La France est le leader européen de la production de cercueil. C'est un débouché qui permet de valoriser de la **ressource feuillue**, aujourd'hui majoritaire dans les forêts françaises (67% de la ressource nationale)⁶¹. La **ressource majoritairement utilisée** est le **chêne**

⁵⁸ CNDB

⁵⁹ Le Figaro « Le cercueil Made in France a le vent en poupe », 11/2016

⁶⁰ UNIFA, L'ameublement français

⁶¹ Memento FCBA 2016

puisqu'il est utilisé dans **70% des cas**⁶². Cette ressource existe en France en quantité importante puisqu'il représente **24% de la surface forestière française**⁶⁶.

C'est un marché **accessible** mais les **fabricants de cercueils sont peu nombreux** en France (**7 gros acteurs**⁶³) et ils se développent fortement en investissant pour **robotiser les lignes de production, notamment les étapes pénibles comme le vernissage. Le sciage** est la plupart du temps **intégré à la production de cercueil**⁶⁴. Ce marché n'est pas un marché avec de fortes évolutions dans les pratiques, et les **produits traditionnels sont les plus recherchés**.

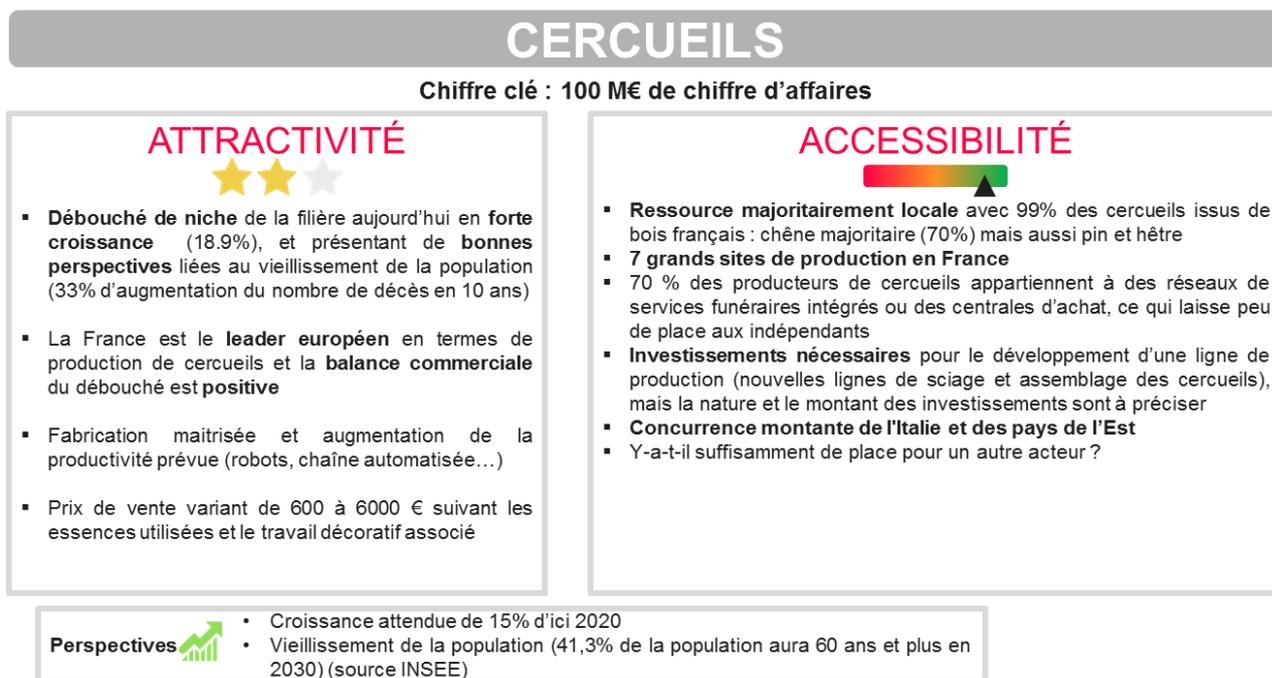


Figure 35 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité du cercueil

➤ **La charpente et l'ossature bois sont moyennement attractives : le marché est émergent avec une bonne dynamique grâce au soutien public mais les contraintes réglementaires et le commerce hors région sur le CLT rendent ces marchés difficiles à adresser.**

Le secteur de la construction, tous matériaux confondus, a subi une **crise importante en 2010** et le **regain d'activité n'a été perçu qu'en 2016**⁶⁵, **c'est pourquoi ce marché est moyennement attractif malgré un chiffre d'affaires conséquent de 1,6 Mds d'€**⁶⁶. La reprise de la construction n'a pas encore totalement bénéficié au matériau bois⁶⁷, mais aujourd'hui, les soutiens publics (subventions, labels comme le Bâtiment Basse Consommation) se multiplient autour de la charpente et l'ossature

⁶² UNIFA, ameublement

⁶³ KOMPASS, annuaire des sociétés

⁶⁴ Résonance Funéraire « Interview de Bernard Canard, le groupe Canart un leader européen du cercueil au savoir-faire Made in France »

⁶⁵ CODIFAB « Enquête construction bois 2017 ».

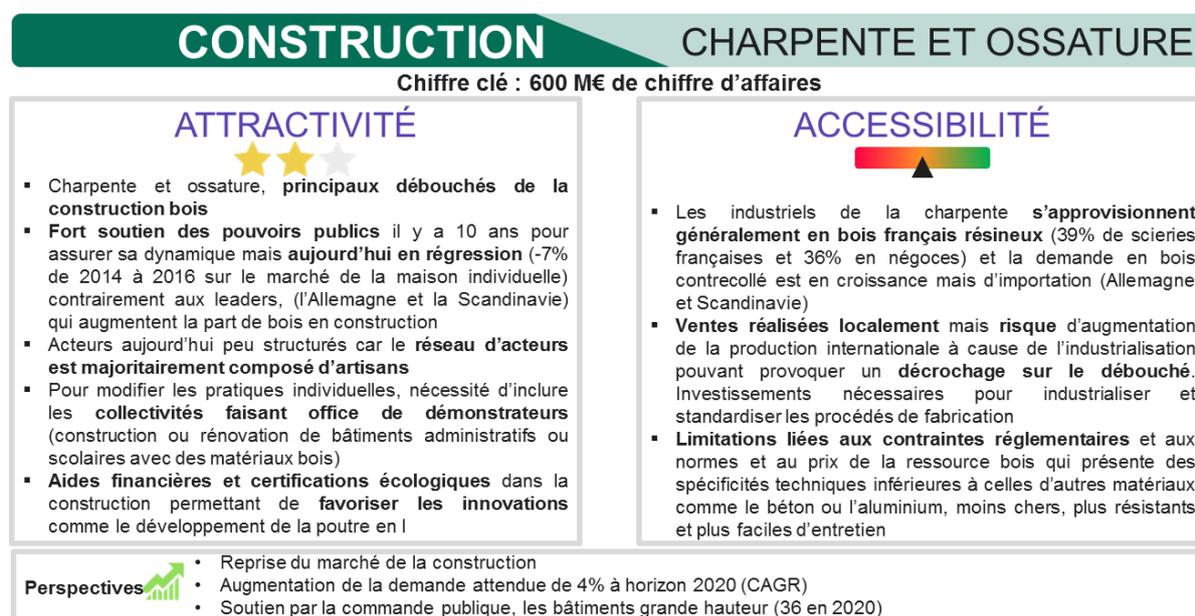
⁶⁶ GraphAgri Bois, PIPAME, CODIFAB

⁶⁷ PIPAME

bois pour relancer la dynamique. Par ailleurs, la France accuse un **recul de construction de maison individuelle de 7%** de 2014 à 2016⁶⁸.

La France est aujourd'hui **dynamique** sur le volet de la construction bois mais doit rattraper son **retard par rapport aux autres pays** comme l'Allemagne, et les pays nordiques. C'est un débouché **moyennement accessible** car le **bois mobilisé** est la plupart du temps **importé**, de même que **certains produits** bois comme le **CLT**, peu produits en France. Les **contraintes réglementaires sont fortes** et sont basées sur celles de l'Europe du Nord.

Cependant, le **marché est régional voir national** car la zone géographique d'intervention des entreprises s'étend pour **31% des entreprises à l'échelle départementale** et **73% étendent leurs activités aux départements limitrophes**⁶⁸. Du potentiel de développement a été identifié pour les entreprises existantes et pour de nouveaux entrants car 40% des entreprises de construction bois souhaitent embaucher.



Sources : CODIFAB « Enquête nationale de la construction bois activités 2014 et 2016 »; PIPAME, « Marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolutions à échéance 2020 », 2012; CNDB, entretiens Alcimed

Figure 36 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité de la charpente / ossature

➡ **Les granulés / plaquettes sont moyennement attractifs et accessibles malgré les soutiens publics car le marché est à risque, liés à la météo et à la concurrence des pays frontaliers.**

Le **bois énergie** est **moyennement attractif** car ce secteur est en **pleine expansion (80% de croissance de 2000 à 2014)** notamment par la volonté de l'état de produire **23% d'énergie renouvelable** d'ici 2020 (accord des Grenelles de l'environnement)⁶⁹. Ce débouché valorise plus de **40Mm³** de bois⁷⁰. Cependant, la demande de granulés et de plaquettes, si elle est vouée à augmenter, **dépend fortement des conditions météorologiques hivernales** : plus un hiver sera doux,

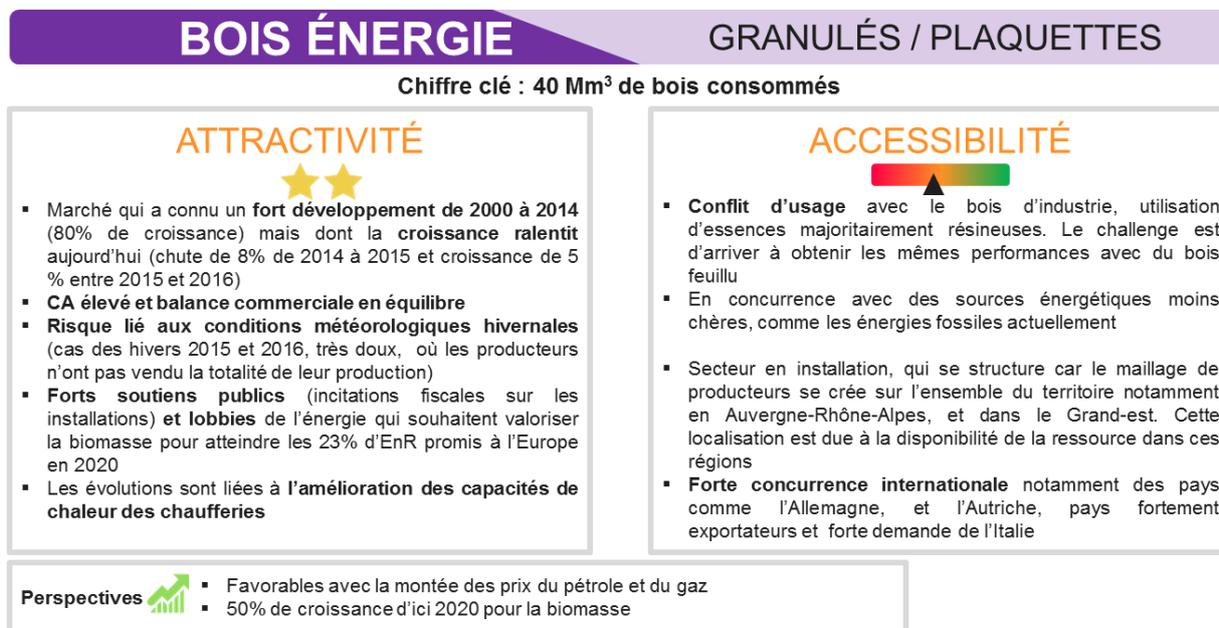
⁶⁸ CODIFAB « Enquête construction bois 2017 »

⁶⁹ Ministère de l'environnement

⁷⁰ Memento FCBA 2016

moins les ménages chaufferont leur domicile⁷¹. C'est donc aujourd'hui un **marché à risque** dont les revenus ne sont ni garantis au cours d'une année, ni d'une année sur l'autre⁷².

Ce débouché est **moyennement accessible** d'une part car des **conflits d'usage** sont identifiés avec le **bois d'industrie** et les produits bois subissent d'autre part une **concurrence des produits étrangers** et des **produits pétrosourcés**. L'Allemagne, l'Espagne et les pays Scandinaves sont de gros producteurs de granulés et plaquettes et sont donc des concurrents conséquents.



Sources : PIPAME, France bois forêt, « Chiffres clés du bois énergie en France » ; Syndicat National du Bois de Chauffage ; Propellets, chiffres clefs de la filière granulés ; entretien Alcimed

Figure 37 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité des granulés / plaquettes

➡ **Le bois bûche est moyennement dynamique car malgré le potentiel marché, les produits sont à faible valeur ajoutée, et il intègre peu les circuits de distribution.**

Le **bois bûche** est aujourd'hui **moyennement attractif** car il s'agit de la ressource en bois énergie la **plus consommée en France (80% du bois énergie)** et les risques liés aux conditions météorologiques touchent également ce produit.

Par ailleurs, ce débouché crée **des conflits d'usage** avec les autres débouchés et il ne s'inscrit **pas dans des circuits de distribution** (beaucoup de ventes non déclarées).

Les **perspectives à plus long terme sont favorables** grâce à la **montée du prix du pétrole** et une **croissance de 50%** est attendue d'ici 2020⁷³.

⁷¹ PIPAME

⁷² Propellets, chiffres clefs de la filière granulés

⁷³ France Bois bûche, Syndicat national du Bois de Chauffage

BOIS ÉNERGIE

BOIS BÛCHE

Chiffres clés : 80% du bois énergie, 1/3 des volumes de bois récoltés

ATTRACTIVITÉ



- 1^{ère} source d'énergie renouvelable consommée en France (79,5%), avec un volume de ressource utilisé de 30 Mm³
- Risque lié aux conditions météorologiques hivernales (cas des hivers 2015 et 2016, très doux, risque de manque d'écoulement de la production)
- Forts soutiens publics (incitations fiscales sur les installations) et lobbies de l'énergie qui souhaitent valoriser la biomasse pour atteindre les 23% d'EnR promis à l'Europe en 2020

ACCESSIBILITÉ



- Conflit d'usage avec le bois d'industrie mais disponibilité de la ressource
- En concurrence avec des sources énergétiques moins chères, comme les énergies fossiles actuellement
- Marché peu installé en grande distribution. Achats majoritairement de particulier à particulier ou avec une petite structure de débardage. (84% de ventes parallèle à la vente nationale estimées en 2014)
- Forte concurrence internationale notamment des pays comme l'Allemagne, et l'Autriche, pays fortement exportateurs mais forte demande de l'Italie

Perspectives



- Favorables avec la montée des prix du pétrole et du gaz
- 50% de croissance d'ici 2020 pour la biomasse

Sources : PIPAME, France bois forêt, « Chiffres clés du bois énergie en France » ; Syndicat National du Bois de Chauffage ; Memento FCBA 2016 ; France bois bûche ; entretien Alcimed

Figure 38 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité du bois bûche

➔ Le papier d'hygiène gagne en attractivité par la croissance de la demande depuis 2014 mais le recyclage du papier et les investissements à l'entrée limitent l'accessibilité à ce marché.

Le papier d'hygiène est un débouché très attractif car il est en croissance (+2% de 2015 à 2016⁷⁴), notamment grâce à l'exportation vers les pays en voie de développement, et qui représente un levier de croissance significatif pour la famille du papier /carton. Le recyclage papier est un facteur d'évolution à considérer pour pénétrer ce marché car le taux de récupération du papier est supérieur à 82,2%, bien supérieur à la moyenne européenne établie à 71%⁷⁴. Ce marché est connu et maîtrisé par les acteurs installés.

Pendant, l'accessibilité est limitée car les acteurs présents sont de grande envergure, et des savoir-faire spécifiques sont nécessaires⁷⁵.

Les perspectives de croissance sont favorables avec une augmentation prévue de 1.5% de CAGR d'ici 2020 et 5% d'ici 2045⁷⁶.

⁷⁴ COPACEL, rapport d'activité 2016

⁷⁵ CNDB

⁷⁶ COPACEL rapport d'activité 2016

PAPIER / CARTON

PAPIER HYGIÈNE

ATTRACTIVITÉ



- **Marché en croissance** avec l'augmentation de la demande (+2% entre 2015 et 2016) due à la modification de la consommation des ménages
- **Marché connu, maîtrisé et structuré** avec de **nombreuses entreprises étrangères implantées en France** (SCA entreprise suédoise, numéro 1 du papier hygiène européen)
- Représente **10% des volumes de papiers produits**
- Balance commerciale positive avec **85% de la production française exportée en Europe** en 2016
- **Perspectives d'évolutions favorables** avec des volumes importants attendus en Chine

ACCESSIBILITÉ



- **Approvisionnement important de papier recyclé** : taux de récupération de 82,2% (> à la moyenne européenne de 71%)
- En termes de concurrence géographique, **nombreuses entreprises en Rhône-Alpes**
- **Peu de place disponible pour un nouvel entrant** car l'activité nécessite d'avoir des savoir-faire spécifiques et une réputation solide sur le marché

Perspectives  • Augmentation du nombre d'habitants
• Augmentation de l'export vers les pays asiatiques et pays en voie de développement

Sources : COPACEL, rapport annuel 2016 ; FCBA Memento 2016 ; PIPAME ; CNDB ; entretiens Alcimed

Figure 39 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité du papier hygiène

➔ **La loi sur la transition énergétique rend plus attractif l'emballage papier mais les investissements liés à cette activité sont conséquents pour garantir la compétitivité.**

Le papier d'emballage est un autre levier de croissance pour l'industrie du papier / carton car il représente 55% de la production de papier en France pour un chiffre d'affaire de 2,1Mds d'€⁷⁷. Très attractif car favorisé par la loi sur la transition énergétique⁷⁸, la demande devrait croître de 1,5% par an d'ici 5 ans⁷⁹. Cependant, ce débouché est moyennement accessible car il nécessite des investissements importants pour se doter d'outils de production spécifiques et pour développer des savoir-faire.

Les perspectives de développement sont favorables (1,5% de croissance par an d'ici 5 ans) mais elles vont dépendre des industries consommatrices d'emballages.

⁷⁷ Memento FCBA 2016,

⁷⁸ Ministère de l'environnement

⁷⁹ COPACEL, Rapport d'activité 2016

PAPIER / CARTON

PAPIER D'EMBALLAGE

Chiffre clé : 2,1 Mds€ de chiffre d'affaires

ATTRACTIVITÉ



- Le papier d'emballage est le **débouché majeur de la famille papier/carton avec un CA élevé** et représente 55% de la production de papier
- Débouché en **forte croissance** avec une augmentation de la demande (+1,3% entre 2015 et 2016) par la volonté de limiter l'usage des sacs plastiques dans les grandes surfaces

ACCESSIBILITÉ



- Tensions sur la ressource** avec le bois énergie
- Ce débouché s'inscrit dans la **tendance au recyclage**, ce qui est positif car cela permet de produire davantage tout en limitant l'usage de la ressource brute
- Peu de place pour un nouvel entrant** car l'activité nécessite d'avoir des **savoir-faire spécifiques** et une **réputation solide sur le marché**

Perspectives



- 1,5% de CAGR d'ici 2020 et 5% d'ici 2045
- Favorisé par la loi sur la transition énergétique pour mobiliser davantage de produits biosourcés

Sources : COPACEL, rapport annuel 2016 ; FCBA Memento 2016 ; PIPAME ; CNDB ; entretiens Alcimed

Figure 40 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité du papier d'emballage

➔ **L'ameublement est peu dynamique car les débouchés subissent une forte concurrence des produits étrangers et ils ne présentent pas de perspectives de croissance favorables.**

AMEUBLEMENT

Chiffre clé : 2,7 Mds€ de chiffre d'affaires

ATTRACTIVITÉ



- L'ameublement est un marché important mais **en régression sur tous les produits** (-5,4% pour les meubles meublants, -1% pour la cuisine, -3,4% pour les sièges) avec une balance déficitaire (3,7 Mds d'€ de déficit) liée :
 - À la **concurrence étrangère** (Chine et Amérique du Sud)
 - Au **manque de compétitivité** des industries françaises (secteur artisanal)
 - Au **manque d'innovations** des produits français (design, ergonomie, caractère modulable)
- Le très haut de gamme est un marché de niche qui se développe en France mais qui est **en concurrence avec l'Allemagne et l'Italie**

ACCESSIBILITÉ



- La **ressource française est peu utilisée** dans ces différents débouchés et les produits sont importés d'Allemagne, d'Italie, de Scandinavie...
- Famille de débouché **en concurrence avec d'autres matériaux** comme le verre, le métal, le plastique même si les produits mixtes (bois plus autres matériaux) se développent
- Pas de contraintes d'essence même s'il est plus difficile de s'approvisionner en chênes
- Les différents débouchés de l'ameublement sont **fortement implantés dans certaines régions** comme **l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Pays de la Loire, le Grand-Est et la Nouvelle Aquitaine**

Perspectives



- Intensification de la concurrence des produits étrangers

Sources : PIPAME, UNIFA, « Un renouveau pour l'UNIFA, rapport d'activité 2015 » ; l'Ameublement français ; « Quelle place pour le bois dans l'ameublement » la forêt et le bois en 100 questions ; FNAEM Chiffres clés de l'ameublement, entretiens Alcimed

Figure 41 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité de l'ameublement

➔ Le bouchon de liège est un débouché de niche, qui se porte bien mais la forte concurrence du Portugal et le manque de ressources adaptées n'en font pas un relais de croissance.

EMBALLAGES

BOUCHON DE LIÈGES

Chiffre clé : 375 M€ de chiffre d'affaires

ATTRACTIVITÉ



- Débouché **en croissance** (17% entre 2015 et 2016) mais qui reste un **marché de niche**
- Un leader français
- Facteur d'évolution : intégrer des procédés pour **enlever le goût du bouchon**

ACCESSIBILITÉ



- La ressource utilisée est le **chêne liège**, présent en Occitanie à hauteur de 5 000 Ha, en Corse et en Provence
- Présence d'un gros producteur de bouchons de liège en région et **proximité du Portugal**, qui détient **60% des parts de marché mondiales**
- **Forte concurrence des bouchons plastiques**
- **Peu de place pour un nouvel acteur, les petits acteurs ayant été intégrés à des grands groupes** alliant parfois tonnellerie et bouchage
- **Investissements lourds** pour intégrer des procédés améliorant la qualité des bouchons de lièges (30 M€)

Perspectives • Pas de de relais de croissance attendu avec un marché du vin et du bouchon constant

Figure 42 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité du bouchon de liège

➔ La menuiserie est un débouché stagnant, sans perspectives de croissance identifiées, et qui subit la concurrence des autres matériaux comme le PVC et des produits étrangers.

CONSTRUCTION

MENUISERIE

Chiffre clé : 4% du chiffre d'affaires global 144 M€

ATTRACTIVITÉ



- Chiffre d'affaires **peu élevé** dans la construction
- Débouché **stagnant** avec peu de variété de produits
- **Pas de perspectives de croissance** identifiées

ACCESSIBILITÉ



- Débouché **fortement artisanal** avec aujourd'hui un **déficit de standardisation et de compétitivité** vs rapport qualité / prix des produits chinois
- **Forte concurrence d'autres matériaux** : la menuiserie a recours au PVC dans 90% des cas (préférence des acheteurs, facilité d'entretien, meilleure durée de vie)
- Bois d'œuvre nécessaire disponible et pas de contraintes d'essences

Perspectives • Forte concurrence des autres matériaux (PVC, aluminium)
• Forte concurrence des produits étrangers

Sources : CODIFAB « Enquête nationale de la construction bois activités 2014 et 2016 »; PIPAME, « Marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolutions à échéance 2020 », 2012; entretiens Alcimed

Figure 43 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité de la menuiserie

➔ Les parquets et lambris sont des débouchés sur le déclin avec un manque de demande depuis 10 ans dû à la concurrence étrangère et des autres matériaux, malgré les innovations.

CONSTRUCTION

PARQUETS & LAMBRIS

Chiffre clé : 200 M€ de chiffre d'affaires

ATTRACTIVITÉ



- Chiffre d'affaires peu élevé dans la construction
- En régression depuis 10 ans et légère reprise (2%) depuis 5 ans dû à l'engouement récent des consommateurs pour le parquet
- Chute des ventes de lambris à hauteur de 50 % de 2000 à 2010 (20 Mm² à 10 Mm²) et chiffre d'affaire stagnant depuis
- Effort d'innovation (parquet lamellé-collé, travail sur l'esthétisme et le design) mais qui ne permet pas d'assurer la stabilité du débouché

ACCESSIBILITÉ



- Les ressources feuillues sont les plus utilisées dont le chêne (77%), le frêne (6%) et le hêtre (4%) mais il y a des tensions d'approvisionnement car le chêne est peu disponible et le prix des grumes augmente
- Le produit le plus vendu est le parquet contrecollé (79%)
- Forte concurrence des pays étrangers comme la Chine ou les pays d'Amérique du Sud (meilleur compétitivité prix) mais aussi des pays européens comme la Pologne, l'Autriche, la Suède et l'Allemagne qui dominent le marché européen

Perspectives • Forte concurrence des autres matériaux
• Forte concurrence étrangère

Sources : CODIFAB « Enquête nationale de la construction bois activités 2014 et 2016 »; PIPAME, « Marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolutions à échéance 2020 », 2012; FNB, « Synthèse industries européennes du parquet », 2015, entretiens Alcimed

Figure 44 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité des parquets / lambris

➔ Le débouché des molécules et matériaux biosourcés est encore émergent et n'a pas de marché identifié ; les résultats de recherche attendus à 5 ans permettront de définir son potentiel.

CHIMIE VERTE

MOLÉCULES ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

ATTRACTIVITÉ



- Débouchés qui ne connaissent pas l'essor escompté il y a 10 ans et qui touchent des marchés de niche (extraction des tanins par exemple dans les Landes)
- Secteurs émergents majoritairement au stade recherche aujourd'hui, menée par les industries chimiques
- Quelques soutiens publics avec la création de pôles de compétitivité dédiés (Xylofutur) et la pression réglementaire des industriels du bois (installation IFEC)

ACCESSIBILITÉ



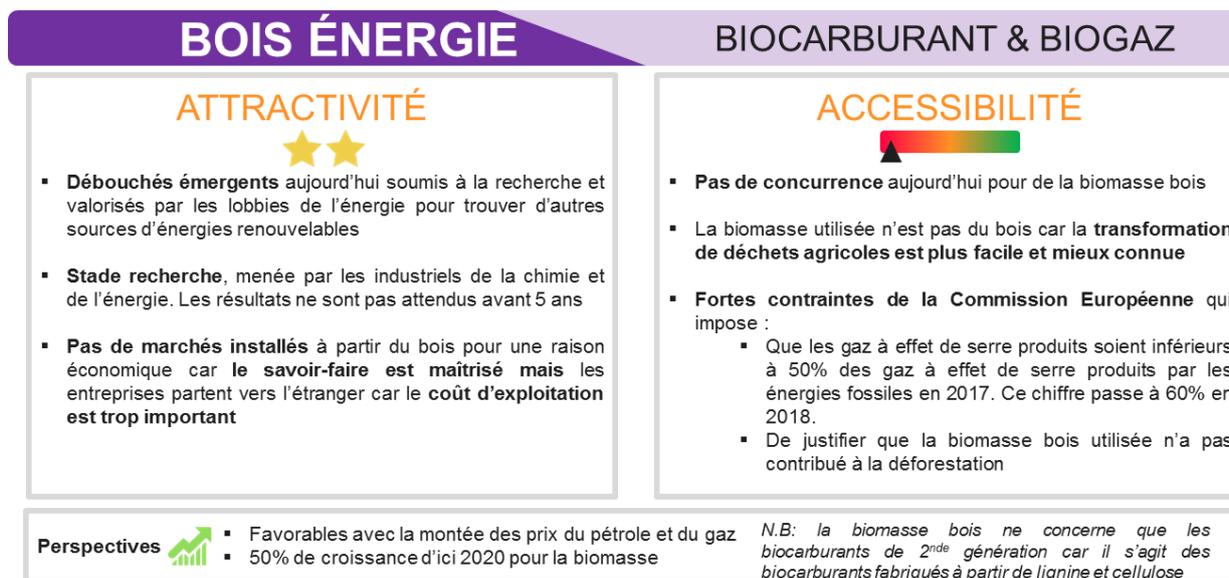
- Concurrence du bois énergie avec un fort appui des lobbies qui cherchent à utiliser la biomasse bois pour de l'énergie et non pour de la chimie
- Approvisionnement et valorisation de produits connexes
- Des régions se sont déjà positionnées et ont fortement investi dans ce domaine notamment Nouvelle-Aquitaine et en Auvergne-Rhône-Alpes

Perspectives • Perspectives de développement éventuelles à moyen terme (résultats de recherche attendus dans 5 ans)

Sources : ADEME, « Etat de l'art sur la production de molécules chimiques issues du bois en France », 2015 ; PIPAME ; FCBA, INRA, CNPF, Caisse des dépôts, AllEnvi « Plan Recherche & innovation 2025 », 2016 ; entretiens Alcimed

Figure 45 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité des molécules et matériaux biosourcés

➔ Les biogaz et biocarburants suscitent l'intérêt pour l'énergie mais il n'y a pas de marché installé car les coûts d'exploitation sont supérieurs à ceux des produits pétrosourcés.



Sources : PIPAME; syndicat des énergies renouvelables; FCBA, INRA, CNPF, Caisse des dépôts, AllEnvi « Plan Recherche & innovation 2025 », 2016; entretien Alcimed

Figure 46 : analyse de l'attractivité et de l'accessibilité des biocarburants et biogaz

2. Annexe 2 : Détails sur l'analyse des débouchés en région et leur potentiel de développement à 5 ans

2.1 La palette

➔ La palette est le 2nde débouché permettant d'avoir un impact fort sur la région en termes de chiffre d'affaires et de mobilisation de ressources mais développe peu l'emploi.

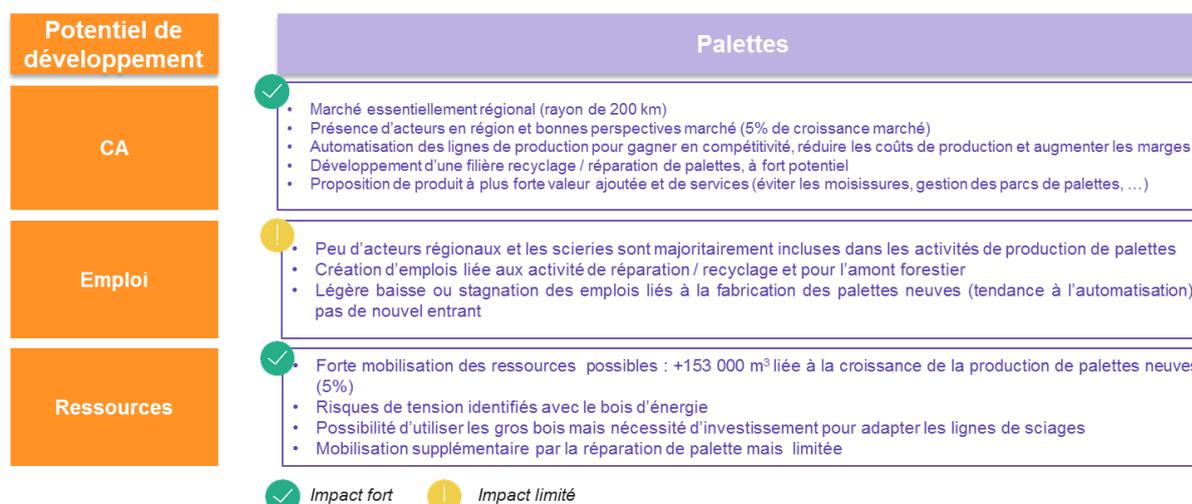


Figure 47 : Détail du potentiel de développement de la palette

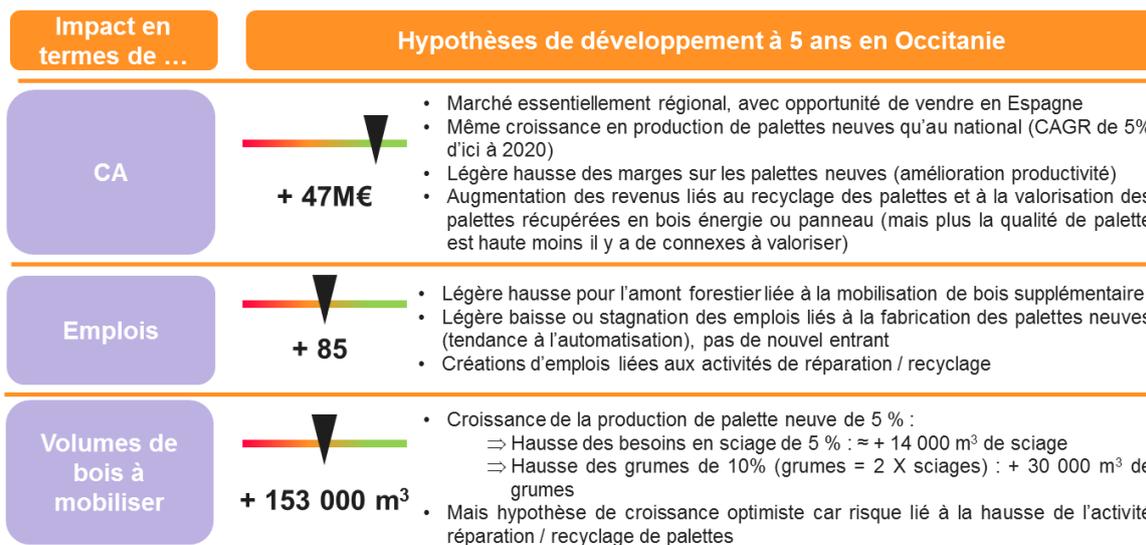


Figure 48 : Premier chiffrage macro-économique de l'impact de la palette en région

2.2 Emballages légers et industriels

➔ **Les emballages légers et industriels bénéficient de ressources adaptées, d'acteurs et d'un marché dynamique mais il y a un réel besoin de sécuriser les approvisionnements en peupliers, aujourd'hui limités en région.**

De même que pour la palette, la **qualité des ressources est adaptée** pour l'activité d'emballages mais un risque de **tension sur le peuplier** est identifié. En effet, la région ne dispose que de **2 Mm³** de peupliers⁸⁰ et la **plantation** de cette ressource est **peu observée**. **Sécuriser l'approvisionnement** en peuplier est le **défi majeur** pour garantir le dynamisme des 154 entreprises d'emballages régionales⁸¹.

Le **constat pour la 1^{ère} et la 2^{nde} transformation est le même que pour la palette** mais des opportunités sont identifiées notamment pour la **diversification des entreprises vers l'élaboration de produits biosourcés** annexes comme la vaisselle jetable.

⁸⁰ Memento FCBA 2016

⁸¹ Midi-Pyrénées Bois, Arfobois « Les chiffres clés de la filière forêt bois en Occitanie », 2016

➔ Les emballages légers et industriels sont certes dynamiques à l'échelle nationale mais l'impact régional est limité sur le CA et l'emploi et les perspectives de croissance sont limitées.

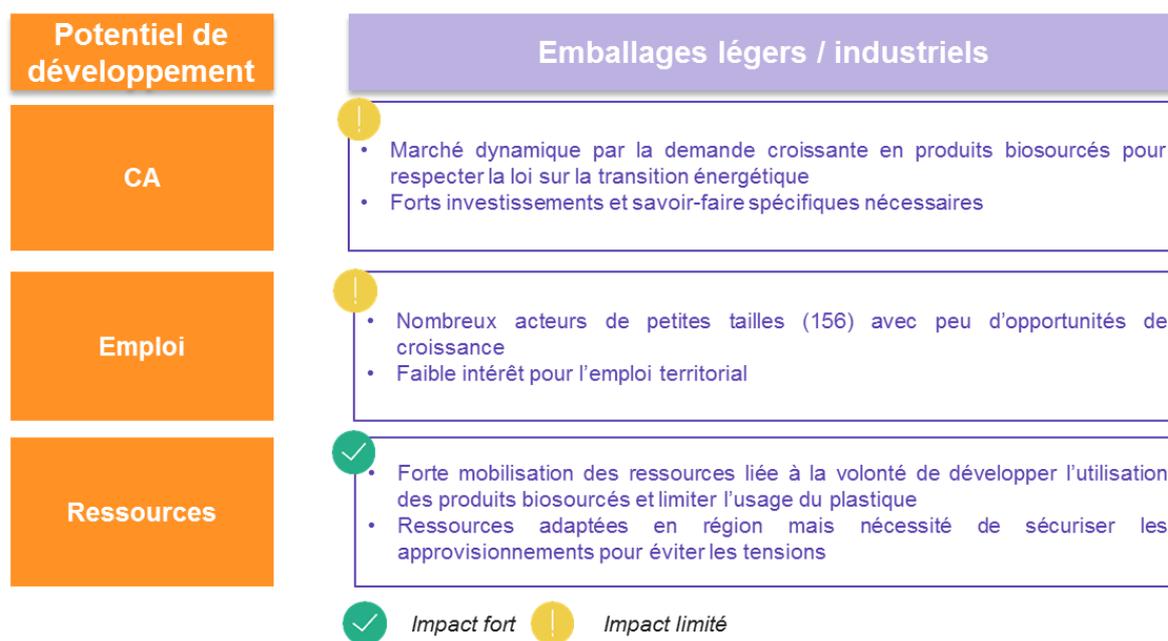


Figure 49 : Détail du potentiel de développement des emballages légers et industriels

2.3 Le bois énergie

➔ La ressource pour le bois énergie est en tension avec le bois d'industrie et la valorisation est à améliorer pour créer davantage de demande.

La tension est forte entre le bois d'industrie et le bois d'énergie.

Cependant la première transformation a les équipements adaptés pour permettre d'approvisionner les producteurs de granulés ou de plaquettes. Pour faciliter l'attractivité de ce bois énergie en région, des normes de qualité sont en cours d'élaboration pour valoriser les entreprises locales. Il est toutefois nécessaire de rappeler que le marché est saisonnier et dépendant des conditions météorologiques. Un autre point problématique est la qualité insuffisante des produits bois (granulés / plaquette) qui risque d'endommager les chaudières, et du service associé.

Aujourd'hui, la région dispose de 3 chaufferies de co-génération, 13 chaufferies industrielles de petite puissance (1 à 25MW) et 23 chaufferies collectives de puissance moyenne (25 à 50MW). De plus 615 chaudières individuelles à biomasse solide consomment l'équivalent de 1 107 400 t de bois / an⁸².

Concernant le bois bûche, il représente 80% du bois énergie et son activité est difficilement suivie notamment à cause des ventes non déclarées.

Des problématiques sont identifiées du point de vue marché :

⁸² Memento FCBA 2016

- Comment **développer les activités hors saison** ?
- Comment **moderniser les chaufferies / chaudières existantes** ?
- Comment **développer des chaufferies de cogénération** ou des **réseaux de chaleur** permettant de valoriser davantage de bois ?

⇒ **Le bois énergie impactera peu la région d'ici 5 ans car les réseaux de chaleur sont peu développés mais des synergies sont à développer avec les autres débouchés pour valoriser les coproduits.**

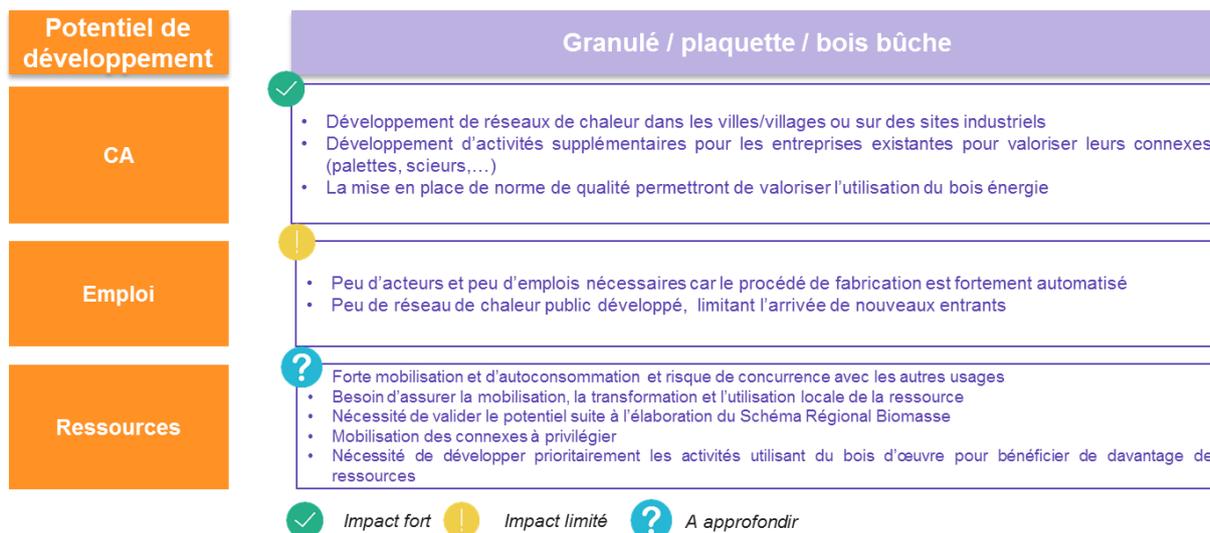


Figure 50 : Détail du potentiel de développement du bois énergie

2.4 Le papier d'emballage / papier hygiène

⇒ **L'absence d'acteurs clés, de ressources adaptées et la nécessité de savoir-faire spécifiques sont des freins au développement de l'industrie du papier / carton en région.**

L'industrie du papier utilisant **majoritairement de la ressource feuillue**, dans des grandes proportions et il est aujourd'hui **difficile de s'approvisionner en bois de trituration**. Cette **ressource n'est pas adaptée** pour la production de **papier d'hygiène**. La **certification de la ressource** est jugée **insuffisante** en région pour le bois de trituration car **18,1%** de la ressource régionale est certifiée PEFC⁸³.

Les **outils de production sont obsolètes par manque d'investissements**, ce qui crée un réel décalage avec la demande des industriels locaux. Le **manque de certification** de la ressource **limite les possibilités de certification de la pâte à papier** et donc le potentiel marché. Cependant, un **frein majeur** à la mobilisation de la ressource régionale est que **l'approvisionnement des producteurs de papier, ne se fait pas en région**.

L'Occitanie dispose d'un **réseau d'acteurs étendu** car **154 entreprises** sont implantées en région. Le marché local a un réel **potentiel de développement** de l'économie et de l'emploi et **des synergies** sont déjà en cours de développement **sur les produits connexes**, notamment de la 1^{ère}

⁸³ PEFC Sud, bilan du 01/01/2016

transformation, valorisables par la **chimie du bois** comme par exemple en extrayant la lignine, ou **en bois énergie** (valorisation de la liqueur noire). Par ailleurs, la concurrence géographique est forte avec la région Auvergne-Rhône-Alpes qui disposent d'entreprises d'envergure et de suffisamment de ressource⁸⁴.

La **limitation de l'usage des plastiques** à horizon 2020 **bénéficie fortement à l'industrie papetière** et notamment à l'emballage papier. Néanmoins, des **savoir-faire et des équipements spécifiques** sont **nécessaires** ce qui se traduit par des **investissements conséquents**. Ainsi le **marché en local est difficilement accessible**.

➔ **Ce débouché permet de mobiliser d'importants volumes de ressource feuillue mais les acteurs régionaux sont positionnés sur des marchés de niche limitant leurs impacts à horizon 5 ans.**

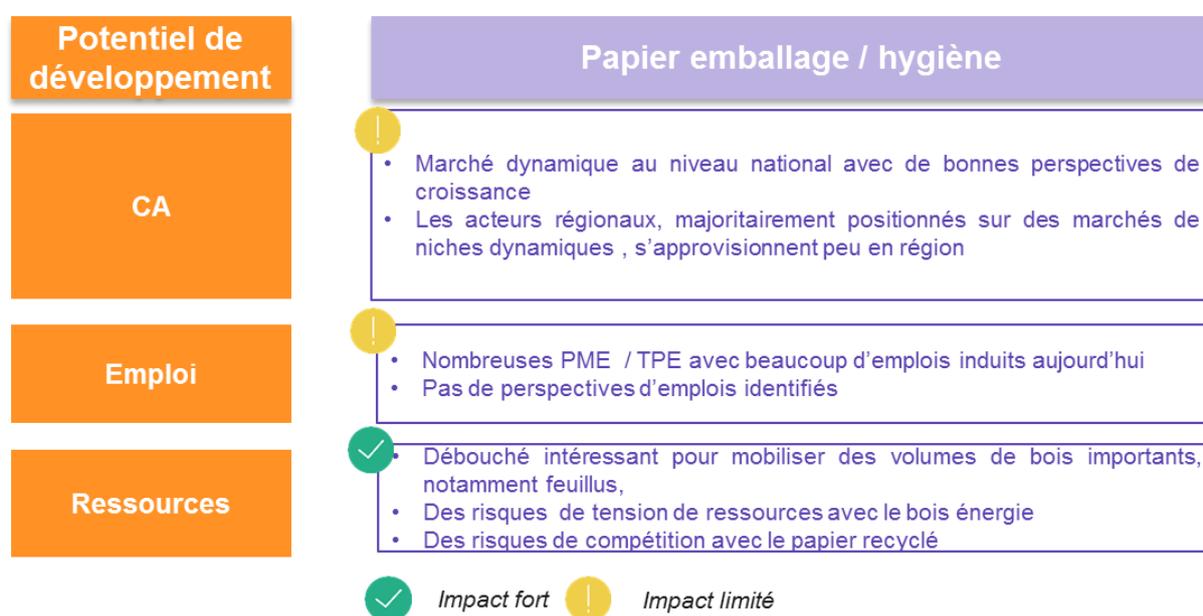


Figure 51 : Détail du potentiel de développement du papier d'emballage / d'hygiène

25 Le cercueil

➔ **Le marché du cercueil est dynamique, avec un acteur fort positionné permettant la valorisation de feuillus, mais la compréhension des entreprises locales reste à affiner.**

La fabrication de cercueil nécessite des **ressources feuillues** en grande quantité, présentes en Occitanie. Ces ressources peuvent être valorisées qu'elles soient de **haute ou de moyenne qualité**. Le **principal problème** auquel il faut faire face et le problème de **couleur non souhaitée pour les bois de gros diamètre**. La question se pose donc aujourd'hui de savoir **qu'elle est la part de l'approvisionnement local** et si l'installation d'un scieur feuillu est nécessaire.

⁸⁴ Memento FCBA 2016

Le **marché local** est dynamique. Ce débouché permet de dégager de **fortes marges** et dispose d'un **réel potentiel à l'export**. C'est également un moyen de **développer des emplois** et de **dynamiser d'autres filières liées au funéraire** comme les carrières de marbres.

Aujourd'hui, si les perspectives de développement sont favorables à l'échelle nationale, qu'en est-il à l'échelle régionale ? Les **évolutions sociétales** à venir sont encore inconnues et il est possible que des changements réglementaires ou de pratiques interviennent (utilisation du carton à venir ? Toujours une nécessité d'un cercueil pour d'autres pratiques que l'inhumation ?).

➔ **Le cercueil est un débouché de niche et dynamique mais dont l'impact en chiffre d'affaire, d'emplois et en volume de ressource mobilisée est limité.**

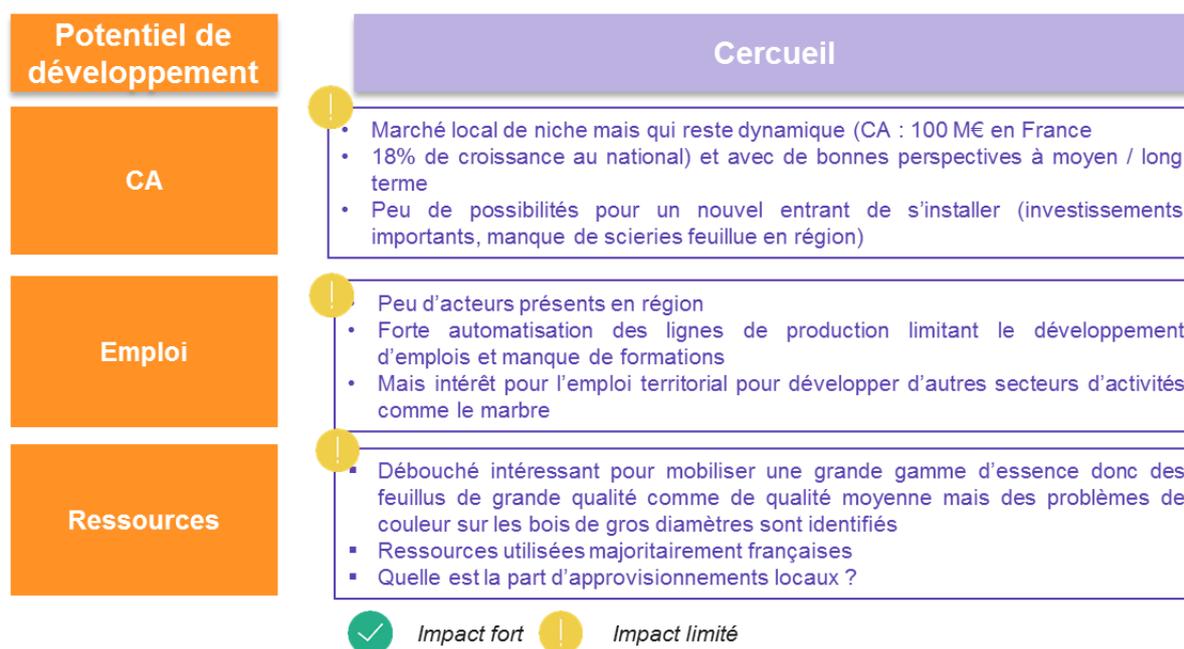


Figure 52 : Détail du potentiel de développement du cercueil